ISSN 0024-7650

M 6189 - 1090 - 8,00 F

3796189008001 10900

Liban :

Une équipée française sans gloire plus coloniale qu'humanitaire

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 1 090 - 22 avril 1989 - prix : 8 F

Sheffield

TRIBUNES SANGLANTES

TRIBUNES SANGLANTES

Cette fois-ci, on ne pouvait pas accuser les hooligans, comme au stade du Heysel, il y a quatre ans. Car cette fois-ci, il a suffi que les organisateurs du match choisissent un stade trop petit pour la rencontre, à Sheffield, cette ville minière du centre de l'Angleterre, parce qu'ils ne voulaient pas prendre le risque de ne pas remplir un stade plus grand dans une ville voisine, pour entraîner une bousculade qui a fait 94 morts et 200 blessés, dont de nombreux enfants et adolescents, piégés et écrasés contre les grilles dites de protection !

Car, à Sheffield comme dans beaucoup d'autres stades, on a bien prévu d'encager les spectateurs, des moyens de les faire s'entasser sans contrôle possible (puisque la moitié des places sont debout), mais pas les moyens de les libérer au premier incident, à la première panique. A Sheffield, comme dans bien d'autres stades, les emplacements des panneaux publicitaires sont plus étudiés que les secours et les mesures de sécurité élémentaires dans un espace concentrant 50 000 personnes.

* * *

Et c'est ainsi que les tragédies comme celle de samedi dernier arrivent. Toujours en Angleterre, il y a quatre ans, 15 jours à peine avant la catastrophe du Heysel, il n'y avait pas eu non plus besoin d'affrontements entre supporters pour qu'au stade de Bradford un début d'incendie entraîne une panique qui fit 53 morts, plus encore qu'au Heysel, et plus de cent blessés, écrasés contre les portes fermées !

* * *

Les spectacles sportifs qui se transforment en tragédie ne sont plus le triste privilège des pays du Tiers Monde, comme au Pérou, en Argentine, en Turquie, au Congo, en Egypte ou au Népal... Dans cette Angleterre

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

de la crise économique, où le fossé entre riches et pauvres s'accroît sans cesse, «le football est un sport pour miséreux, joué dans des stades de misère», reconnaissait dimanche l'un des journaux à plus grand tirage de l'Angleterre.

Mais si le football est devenu un sport et un spectacle pour pauvres, il est en même temps une affaire en or pour ses organisateurs. L'organisation de la rencontre, avant comme pendant le match, ne vise jamais à dissuader les supporters de s'affronter entre eux, mais avant tout à remplir au maximum les places payantes, tout en empêchant la resquille.

Côté organisateurs, le foot n'est qu'une occasion de faire beaucoup d'argent avec la population pauvre.

Côté spectateurs, le foot est un moyen d'échapper, pour quelques heures par semaine, au poids moral de la misère et du chômage.

Les organisateurs des spectacles, eux, spéculent sans vergogne sur ces besoins réels ou supposés. Car eux ne sont pas dans la misère, loin de là.

Le résultat, c'est un spectacle sportif qui ne vaut certainement pas le prix qu'on paie, ni de prendre le risque de mourir ou d'en faire mourir d'autres. Seuls les marchands de muscles y trouvent véritablement leur compte, grâce aux économies sur tout, y compris la sécurité.

Il y a bien des années, un écrivain espagnol parlait des «arènes sanglantes». Il ne parlait que du sang des taureaux et des toreros. Les organisateurs des jeux modernes ont perfectionné la formule : le sang est passé de l'arène aux tribunes. On en est arrivé au temps des stades grillagés, camps de concentration et d'extermination sur les gradins, quand ce n'est pas sur la pelouse !

* * *

A quand une société où les distractions seront moins frelatées et où le fric ne sera plus le moteur de la société ?

CORSE ÇA NE TOURNE TOUJOURS PAS ROND

La neuvième semaine de grève des fonctionnaires en Corse n'a pas fait bouger le gouvernement Rocard, qui campe sur la «prime de transport» déjà proposée. Avec 200 à 300 F mensuels, cela met les concessions gouvernementales au niveau de celles faites aux autres catégories qui avaient précédé les fonctionnaires corses dans la lutte.

Par ailleurs, les manifestations organisées sur le continent par la CGT le 18 avril n'ont pas attiré les masses de travailleurs. Ceux-ci n'ont pas voulu voir dans la grève des fonctionnaires corses un combat les concernant. Et, il faut bien le dire, la revendication de la «prime d'insularité» n'était pas faite pour les y inciter. Les syndicats, comme dans les grèves des autres catégories, infirmières, postiers, etc., ou les mouvements dans les grandes entreprises comme SNECMA, Michelin ou d'autres, n'ont pas d'autre objectif, au mieux, que de développer ou de maintenir des luttes isolées. Même lorsqu'ils appellent à la «solidarité», comme la CGT, ce n'est pas pour les faire sortir de leur cadre, mais pour les soutenir sur les mêmes bases... Si ce n'est pas seulement pour se faire de la publicité.

Jusqu'à présent, aucun des mouvements de la période récente n'a été capable de franchir les limites que patrons et gouvernement ont fixées à l'évolution des salaires, et qui équivalent à des concessions de l'ordre de l'inflation prévue pour l'année ; ce qu'ils espèrent bien récupérer par le simple jeu de l'augmentation des prix. Ce n'est certes pas rien, mais on est bien en dessous de ce que les travailleurs revendiquent partout, c'est-à-dire des augmentations de l'ordre de 1 000 à 2 000 F par mois.

Pas d'autre moyen, alors, pour faire sauter le butoir du gouvernement et des patrons, que de faire sortir les grèves du carcan catégoriel ou régional.

LIBAN

UNE ÉQUIPÉE FRANÇAISE PLUS COLONIALE QU'HUMANITAIRE

Finalement, elle s'est terminée sans grande gloire, l'équipée «humanitaire» de Bernard Kouchner au Liban.

Elle avait pourtant commencé en fanfare, le 5 avril dernier. Derrière «l'aide humanitaire», il s'agissait en fait d'une tentative de soutien à l'entreprise du général chrétien Aoun. Ce dernier, malgré le rapport de forces militaire en sa défaveur, avait lancé l'assaut contre l'armée syrienne qui occupe le pays, espérant pousser ainsi les puissances occidentales à réintervenir aux côtés de la minorité chrétienne libanaise. Les Etats-Unis sont restés sur la réserve, ne tenant pas à se réengager dans ce qu'ils appellent le «guêpier» libanais. Les autres puissances occidentales ont fait preuve de la même prudence. Sauf la France, avec le gouvernement socialiste, qui a visiblement la nostalgie du temps du mandat français, quand celui-ci assurait la domination de la minorité chrétienne privilégiée sur le reste de la population. Et c'est ainsi que, la main sur le cœur, le bouillant Bernard Kouchner, qui a quitté le service de Médecins sans Frontières pour servir le gouvernement français, est parti au secours des chrétiens libanais...

Mais les choses ne sont plus ce qu'elles étaient. Le gouvernement français a dû faire machine arrière, sous peine de voir ses bateaux bloqués au large du Liban, et à dû promettre au camp musulman qu'il ne venait pas soutenir le seul camp chrétien. Dénégations indignées, promesses... Résultat : l'aide humanitaire a été réduite au minimum, mais du moins des blessés musulmans en ont aussi bénéficié ! Au total, pas de quoi vraiment se vanter, puisque quelques dizaines de blessés seulement ont été évacués vers les hôpitaux de France, laissant des centaines et des centaines de blessés sur place. Car, depuis que le général chrétien Aoun a déclaré sa «guerre de libération» contre la Syrie et que les affrontements ont repris ces dernières semaines, il y a eu au moins 1 200 blessés au Liban, en plus des 286 tués, pour ne reprendre que les chiffres officiels.

L'opération française s'est accompagnée en France d'une intense campagne de propagande, reportages télévisés à l'appui. Il s'agissait de montrer que, cette fois-ci, c'était l'ensemble de Beyrouth qui était victime des bombardements, y compris le côté chrétien. Et c'était sans doute le cas. Mais ces mêmes images télévisées montraient aussi involontairement autre chose : certes, on voyait les habitants du côté chrétien contraints de dormir dans leurs voitures ou dans leurs parkings. Mais ceux-là étaient bien habillés, disposaient de parkings, et de voitures. On nous a montré le spectacle pitoyable des immeubles détruits... Mais on ne nous a pas dit que, dans ce même Beyrouth chrétien, règne aussi une intense activité de construction. Car il y a de ce côté-là des fonds pour construire des immeubles, comme pour en acheter. Car, du côté chrétien, il y a toujours, comme avant, beaucoup d'argent. Les banques de ce qu'on appelait naguère «la Suisse du Moyen-Orient» continuent à faire de bonnes affaires. Même si de nombreux chrétiens ont émigré aux Etats-Unis ou en France, de nombreux petits ou grands bourgeois chrétiens continuent à vivre bien, et parfois très bien au Liban. Les trafics lucratifs valent bien certains risques...

Les reportages télévisés voulaient peut-être montrer la détresse du camp chrétien sous les bombes, mais ils n'ont pas réussi à montrer des pauvres dans ce camp-là.

Et du côté musulman, s'il y a bien sûr aussi des bourgeois et des petits bourgeois qui font des affaires, il y a surtout l'immense masse des pauvres qui, eux, n'ont jamais eu d'autre choix que de continuer à vivre avec la guerre, de façon encore plus précaire qu'avant, avec, en guise de misérable exception, ces enfants engagés dans les différents groupes militaires qui contrôlent le pays, pouvant parfois rapporter une solde presque régulière à la maison !

En quinze ans de guerre civile au Liban, la révolte sociale a malheureusement été canalisée et dévoyée par des factions religieuses et nationalistes qui s'affrontent et contrôlent, chacune, des secteurs de la capitale et du pays. Mais, aujourd'hui comme hier, il y a au Liban le camp de ceux qui ont de l'argent, qui étaient soutenus et le sont toujours par des puissances impérialistes comme la France, et le camp des pauvres, celui de l'immense majorité.

Ne soyons pas dupes. Le gouvernement français dit souhaiter «la paix» et «l'unité» retrouvées au Liban. Mais la seule paix qu'il souhaite est celle qui prévalait au Liban avant la guerre civile, quand la bourgeoisie chrétienne considérait le pays comme sa propriété privée exclusive.

Sylvie FRIEDMAN

URUGUAY

LES MILITAIRES AMNISTIÉS

Les électeurs uruguayens étaient invités le dimanche 16 avril à se prononcer, par voie de référendum, pour ou contre le maintien de la loi qui accorde l'amnistie aux militaires et aux policiers impliqués dans les crimes de la dictature.

Les partisans du «pardon», dont le chef de l'Etat Julio Sanguinetti était l'un des chefs de file, l'ont emporté avec un peu moins de 60 % des suffrages.

Dans les deux camps, aussi bien du côté de ceux qui voulaient passer l'éponge que de ceux qui s'y refusaient, on a souligné l'importance de cette consultation qui, paraît-il, aurait concrétisé l'existence de la démocratie en Uruguay.

La Commission pro-référendum, regroupant le Frente Amplio (Front large, constitué de partis de gauche) et l'Association des familles de disparus, qui a collecté les 556 000 signatures (25 % du corps électoral) nécessaires pour que la question de l'amnistie des militaires soit soumise au référendum, espérant ainsi que les militaires tortionnaires passent enfin devant la justice, s'est déclarée *«néanmoins satisfaite que les deux ans d'efforts de sa campagne soient récompensés par un vote réellement démocratique»*.

Il n'empêche que ce sont ceux qui ont réclamé le référendum qui l'ont perdu. Et ce qu'ils ont perdu, ce n'est peut-être pas seulement une compétition électorale. En laissant penser qu'on peut faire barrage à l'armée par de simples bulletins de vote, la gauche uruguayenne se prépare des lendemains qui déchantent. En plus, elle s'est mise en position d'être «démocratiquement» désavouée pour la leçon de morale qu'elle espérait infliger à l'armée.

Réellement démocratique, ce vote ? Au niveau des apparences, peut-être. Mais il ne faut pas trop gratter pour voir une réalité habillée d'un uniforme avec barrettes et galons. Car l'armée uruguayenne a pesé sur ce scrutin. De façon invisible sans doute, mais pas insensible, comme en témoigne le commentaire du ministre de l'Intérieur, Luis Barrios Pasano.

Celui-ci, pratiquant le gros bon sens des politiciens qui se veulent réalistes, a expliqué : *«Nous avons tiré profit de l'exemple de nos voisins argentins qui, eux, ont choisi de juger leurs militaires. Depuis, ils n'ont eu que des ennuis avec leurs forces armées et ont dû céder sur presque toutes leurs exigences. Nous, nous choisissons le chemin de la réconciliation et de la paix»*.

En d'autres termes, il explique aux Uruguayens que, pour éviter que les militaires imposent leurs volontés à la «démocratie», il vaut mieux prendre les devants et céder préventivement.

Cette démocratie-là est vraiment bonne fille. Mais l'expérience – et celle du peuple uruguayen est encore toute fraîche dans les mémoires et dans la chair des emprisonnés et des torturés – a fait la preuve, des dizaines et des dizaines de fois, que les belles paroles ne faisaient pas rendre les armes aux soudards. Le *«chemin de la réconciliation et de la paix»* a bien trop souvent conduit vers les stades et les charniers.

Jean-Pierre VIAL

JORDANIE

LÀ ENCORE, DES ÉMEUTES DE LA FAIM

C'est au tour de la Jordanie d'être secouée par des émeutes de la faim. C'est à la suite de l'augmentation du prix de l'essence et des transports, en même temps que des produits de première nécessité, dont l'alimentation en particulier, allant de 15 % à 50 %, que des incidents ont éclaté à Ma'an (25 000 habitants) dans le sud du pays. Les manifestants s'en sont pris aux banques, aux magasins. L'armée est intervenue, circulant dans la ville avec des blindés, tirant à l'arme automatique. Les émeutes se sont étendues à d'autres villes du sud du pays, où l'armée est sur pied de guerre.

Pour le gouvernement de la Jordanie, il s'agit de faire payer à la population pauvre une renégociation de la dette, conformément aux exigences du FMI. Là encore, comme au Venezuela, comme en Algérie, comme dans de nombreux pays du Tiers Monde ces dernières années, la population, qui n'en peut plus de misère, se révolte contre ses affameurs.

Dans ce monde d'opulence, une telle situation pour les populations pauvres est de plus en plus intolérable. Elle pourrait prendre effectivement fin, lorsqu'on passera des révoltes de la faim à la révolution qui exproprierait tous les accaparateurs, partout où ils se trouvent dans le monde.

POLOGNE

Crédits occidentaux à la Pologne

WALESA DÉMONTRE SON UTILITÉ POUR LE RÉGIME

Le gouvernement Jaruzelski n'aura pas eu trop à attendre pour obtenir la récompense (ou la promesse de la récompense) qu'il attendait, en contrepartie de l'accord signé le 5 avril avec Solidarité. A peine le syndicat était-il à nouveau légalisé, lundi 17 avril, que le président américain George Bush annonçait un programme d'aide économique à la Pologne, pour un montant global de l'ordre du milliard de dollars, et comportant avantages douaniers, rééchelonnement de la dette extérieure polonaise, facilités et mesures de promotion pour favoriser les investissements privés ou les prises de participation dans des sociétés polonaises, prêts au secteur privé par l'intermédiaire d'une filiale de la Banque mondiale.

Le ministre français Roland Dumas s'était déjà précipité à Varsovie, pour préparer nous dit-on le voyage que Mitterrand doit y effectuer en juin, et dûment escorté par une forte délégation d'hommes d'affaires représentant CIT-Alcatel, SPIE Batignolles, Framatome... Italiens et Allemands ne sont pas en reste. Dans le monde capitaliste occidental, chacun se met sur les rangs pour décrocher des contrats.

Bref, on irait vers une «normalisation» des relations de l'Occident impérialiste avec la Pologne (sans parler du rétablissement en vue des relations diplomatiques avec le Vatican). Banquiers et industriels en escomptent des retombées sonnantes et trébuchantes. A leurs conditions. George Bush, en leur nom, a bien spécifié qu'il n'entendait pas aller jusqu'à offrir des *«crédits suicidaires» : «Nous n'offrirons pas d'aide,* a-t-il averti, *sans exiger en retour des politiques économiques saines»* – des politiques sous le contrôle des organismes internationaux sur lesquels l'impérialisme, américain avant tout, a la haute main tels que le FMI.

Cela, c'est la loi générale que l'impérialisme exerce sur les pays pauvres. Officiellement, ce qui la rend aujourd'hui possible vis-à-vis de la Pologne, ce seraient *«les réformes en cours»* que tous les dirigeants occidentaux saluent comme une étape *«historique»* sur la voie de la *«démocratisation»* de la Pologne. Mais bien sûr c'est de leurs intérêts qu'il s'agit, non de considérations sur la liberté des peuples.

En tout cas, Walesa, les cadres, l'appareil de Solidarité, qui trouvent leur compte à cette démocratisation relative qui leur donne pignon sur rue, ne sont pas ingrats. Dès le lendemain de la signature de l'accord du 5 avril, Walesa déclarait : *«Sans une réduction substantielle du service de la dette, l'économie polonaise n'a aucune chance de tourner à plein régime. Nous allons demander à l'Est et à l'Ouest de nous aider et nous nous efforcerons de démontrer que la Pologne peut être un partenaire sûr».* Il entreprend en effet une tournée de commis-voyageur pour le compte du régime, en Italie, au Parlement européen, aux Etats-Unis.

L'an dernier, Walesa avait fourni la preuve de son utilité en matière de tension sociale, en arrêtant les grèves de mai et d'août.

Aujourd'hui, alors que la Pologne est au bord du désastre économique et que la classe ouvrière fait toujours planer la menace de sa combativité, c'est sur le plan de la course à l'aide économique auprès de l'Occident capitaliste, dont il espère obtenir le maximum de compréhension, qu'il cherche à démontrer aussi son utilité.

Le problème urgent qui se pose aujourd'hui en Pologne est peut-être tout simplement de sauver le régime.

Walesa (qui ne cache plus ses ambitions d'homme d'Etat puisqu'il vient de déclarer aux journalistes qu'il voudrait être candidat à la présidence de la République, dans 6 ans en tout cas) répond présent.

Mais, concrètement, pour la population travailleuse, ces crédits occidentaux que dirigeants politiques et syndicalistes sollicitent de manière si pressante d'une même voix n'empêcheront pas le prix du pain, des denrées de première nécessité, d'augmenter, des dizaines d'entreprises (y compris peut-être les chantiers navals de Gdansk) de fermer leurs portes, le chômage de se répandre. Et on comprendrait que les élections de la mi-juin auxquelles Solidarité se prépare en hâte ne rencontrent qu'une large indifférence dans les rangs des travailleurs.

Christiane LE GUERN

ITALIE

MIEUX VAUT ÊTRE «MAFIOSO» INCULPÉ, QUE JUGE (ENCORE) EN BONNE SANTÉ

Le troisième des «maxi-procès» de la Mafia de Palerme s'est terminé le samedi 15 avril par l'acquittement des principaux «parrains» de la «Cosa Nostra» sicilienne, en particulier celle du «chef des chefs», Michele Greco.

Le ministère public avait pourtant requis 19 réclusions à perpétuité. Sur 122 accusés dans le box, 82 sont acquittés pour manque de preuves, et 40 sont condamnés, dont six seulement à perpétuité, des exécutants, pour ne pas dire des «exécuteurs».

Le président de la cour a estimé qu'on ne pouvait pas condamner sans preuves. Il n'a pas retenu pour telles les dénonciations et les témoignages des repentis mettant en cause les membres de «la Coupole», cette assemblée des chefs de familles les plus puissantes qui se concertent et décident de tout, en particulier qui doit payer et quoi, et qui doit être assassiné ou pas. Si les «seconds couteaux» ont pu être condamnés sur la base de témoignages de cette espèce, il n'en a pas été de même pour les «parrains».

Gianfranco Garofalo, l'homme du ministère public, celui qui a mené l'accusation, est découragé par ce dénouement, pourtant somme toute bien dans la tradition. Il a demandé sa mutation au tribunal civil. La lutte contre «la Pieuvre» – c'est ainsi qu'on désigne la Mafia – lui paraît désormais impossible sur le plan judiciaire. Une conclusion qu'un certain nombre de juges, de journalistes ou d'autres, transformés en «cadavres exquis», n'avaient, eux, pas eu le temps de tirer.

La «Pieuvre» a les bras d'autant plus longs qu'elle se meut dans une société où argent, pouvoir d'Etat et terrorisme réalisent leur fusion permanente. Et la Mafia, avec ses méthodes propres, dans cette Italie où la bourgeoisie a tardivement pris les rennes du pouvoir et réalisé l'unité nationale, ne fait qu'essayer de rattraper les bourgeois qui ont bâti leur fortune un siècle plus tôt, par le pillage colonial, la traite des esclaves, la piraterie, avant de se lancer dans l'exploitation féroce des prolétaires de l'industrie.

L. G.

CERCLE LÉON TROTSKY

La prochaine réunion portera sur :

L'EUROPE

Vendredi 28 avril 1989 à 20 h 30

Grande Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris 5e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Dans les entreprises

DASSAULT (Colomiers près de Toulouse)

EN LUTTE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Cela fait maintenant près de deux mois que les 1 460 travailleurs de l'usine de Dassault-Colomiers, près de Toulouse, sont en lutte contre la menace de fermeture de leur usine par Serge Dassault.

Serge Dassault en compagnie de Mitterrand. Des milliards de subventions, des centaines de suppression de postes.

Mardi 11 avril, une table ronde a rassemblé à Paris des représentants de l'intersyndicale de Colomiers, des représentants du gouvernement et des représentants de la société Dassault. Cela n'a rien donné.

La manifestation appelée par l'intersyndicale, le mercredi 12 avril, a rassemblé plus de 2 000 travailleurs.

Le lendemain, à l'appel de l'intersyndicale, ils ont envahi les pistes de l'aéroport Toulouse-Blagnac, bloquant ainsi toute activité de l'aéroport, durant toute la journée, par un temps épouvantable. Leur intention était même d'y rester toute la nuit : ils s'étaient procuré des braseros, avaient installé de grandes toiles de tentes.

Vers 19h les CRS sont intervenus, et les pistes furent évacuées.

Un élu socialiste de la région était venu leur faire part dans l'après-midi, sur les pistes, de nouvelles propositions, qui ont été plutôt fraîchement accueillies. Il était question d'une possibilité de reprise des 2/3 d'entre eux par l'Aerospatiale et des entreprises de la région toulousaine. Mais où exactement ? Quand ? Dans quelles conditions ? Et les laissés pour compte ? Rien n'est dit.

Après l'évacuation des pistes, très nombreux étaient les travailleurs qui ne se résolvaient pas à rentrer chez eux. L'occupation de l'usine était alors décidée, pour la nuit.

Le lendemain, l'intersyndicale a fait procéder à un vote à bulletins secrets. Sur 1 071 travailleurs participant à la consultation, 200 se sont prononcés pour une «occupation permanente» et il y a eu 882 votes pour une «action dure en direction du ministère de la Défense». Le résultat de ce vote montre qu'il y a encore beaucoup d'illusions parmi les travailleurs dans les actions d'éclat. L'intersyndicale, depuis près de deux mois, va constamment dans ce sens et n'offre pas d'autre perspective que de s'adresser aux élus locaux ou nationaux. Elle n'a jamais proposé ni de se mettre en grève réellement, ni même d'aller s'adresser aux travailleurs de la région, en particulier ceux de l'aéronautique, pour qu'ils les rejoignent dans la lutte.

Néanmoins, les ouvriers de chez Dassault restent mobilisés, car, jeudi 20, un nouveau CCE aura lieu au cours duquel Serge Dassault devrait donner sa décision définitive de fermer ou non l'usine de Colomiers.

Correspondant LO

Erratum

Dans l'article sur Thomson-Tubes électroniques intitulé : «Un recul de la direction» paru dans notre dernier numéro, la phrase «La CFDT appelait ouvertement à la reprise depuis déjà plus d'une semaine» *est inexacte.*

En effet, dans cette grève de trois semaines, la CGT était beaucoup plus présente que la CFDT au début du mouvement et poussait même pour que les revendications soient plus ambitieuses.

La CFDT n'est intervenue qu'à partir du milieu du mouvement... pour limiter la portée des revendications et pour regretter que le plan de licenciement n'ait pas été négocié comme elle l'avait demandé... ce qui aurait évité la grève !

Mais «l'appel ouvert à la reprise du travail» n'a été fait que le dernier jour, par les deux syndicats, appel qui correspondait au sentiment de la majorité de l'assemblée.

Campagne des Européennes

LA SOUSCRIPTION DE LUTTE OUVRIÈRE

Lutte Ouvrière sera présente dans la campagne des élections européennes du 18 juin prochain.

Les candidats de Lutte Ouvrière veulent affirmer que tous les travailleurs ont des intérêts identiques face à la bourgeoisie, française ou européenne, et qu'ils n'ont pas à se cramponner frileusement, que ce soit au nom du «produire français» ou d'une prétendue solidarité nationale, à la protection illusoire des frontières d'Etats totalement séparés.

Mais ils diront aussi dans cette campagne que les salariés en ont assez de voir un gouvernement de gauche aider le patronat à augmenter ses profits, en diminuant les salaires et le nombre de salariés.

Enfin les candidats de Lutte Ouvrière défendront les idéaux socialistes et révolutionnaires, pour préserver un avenir qui soit une société mondiale libre et fraternelle, débarrassée de l'exploitation et de toutes les barrières divisant l'humanité.

Soutenez la campagne de Lutte Ouvrière.

PLUS DE CHÔMEURS ET MOINS D'INDEMNITÉS

Selon une note de l'UNEDIC, l'organisme qui coiffe l'assurance chômage, sur les deux millions de demandes d'allocation déposées chaque année, le nombre des refus va en s'accroissant. Il était de 30% en 1988 (607 000), en augmentation de 16,1% par rapport à 1985.

Dans les motifs de refus, c'est le rejet pour "durée d'affiliation insuffisante" qui est le plus invoqué, avec près de la moitié des cas en 1988, chiffre qui est lui aussi en progression par rapport à 1985.

C'est que pour avoir droit aux indemnités de chômage, il faut pouvoir justifier d'un certain nombre d'heures de travail dans l'année ou dans les années écoulées. Autrement dit, pour toucher le chômage, il faut avoir déjà beaucoup travaillé. (Voir encadré ci-joint, extrait des *Liaisons Sociales* du 30 déc. 1988, "Travail à temps partiel, travail intermittent").

Or, il se trouve que les formes de travail qui se sont développées dernièrement, sont surtout celles du travail précaire, en particulier le travail en intérim. Bon nombre de jeunes travailleurs se retrouvent au chômage sans avoir pu justifier de nombreuses années de cotisations à l'ASSEDIC, ni souvent sans avoir pu travailler sur des périodes suffisantes pour répondre aux règles de l'indemnisation.

Et bon nombre de travailleurs moins jeunes, licenciés après être restés des années dans la même entreprise, qui vont, d'une mission à l'autre, travailler par intermittence plutôt que de rester au chômage, se retrouvent sans indemnité pour des périodes entières, ne touchant même plus en travaillant ce qu'ils recevaient en allocation chômage avant d'être reconvertis en intérimaires.

L'assurance-chômage a été mise sur pied en 1958, à une époque où il n'y avait pratiquement pas de chômage. Cela faisait justement partie des "cadeaux" qu'un gouvernement - celui de De Gaulle - pouvait accorder aux organisations syndicales, à bon compte. Mais depuis que la crise a mis à l'ordre du jour une indemnisation pour un chômage réel en accroissement constant, les cotisations payées par les salariés n'ont pas cessé de monter et les indemnités ont été révisées à la baisse par les gouvernements successifs. Sans même toucher aux règles de départ et grâce au chômage à temps partiel que procure le travail en intérim, il y a donc un autre moyen de ne pas trop accroître le déficit des caisses de l'ASSEDIC : il consiste comme on le voit à refuser les indemnités à un nombre croissant de chômeurs réels.

Reste que les intérimaires, jeunes en majorité, eux qui sont déjà les plus mal payés, eux à qui on réserve généralement les emplois les plus rebutants, ont une raison supplémentaire de vouloir secouer cette société où, plus la richesse augmente, plus ceux qui la produisent vivent mal.

Louis GUILBERT

L'ASSURANCE CHÔMAGE

OUVERTURE DES DROITS (extrait de "Liaisons sociales" du 30 déc. 1988)

Pour avoir droit à l'allocation de base, les salariés dont le contrat de travail est rompu doivent justifier d'un certain temps d'appartenance au régime ou d'un certain nombre d'heures de travail :

a) 91 jours d'affiliation ou 507 heures de travail au cours des 12 mois qui précèdent la fin du contrat de travail (terme du préavis) ;

b) 182 jours d'affiliation ou 1 014 heures de travail au cours des 12 mois qui précèdent la fin du contrat de travail (terme du préavis) ;

c) - soit 365 jours d'affiliation ou 2 028 heures de travail au cours des 24 mois qui précèdent la fin du contrat de travail (terme du préavis) ;

- soit, à défaut, 182 jours d'affiliation ou 1 014 heures de travail au cours des 12 mois qui précèdent la fin du contrat de travail (terme du préavis) pour ceux qui comptent 10 ans d'appartenance au régime au cours des 15 dernières années qui précèdent la fin du contrat de travail ;

d) 730 jours d'affiliation ou 4 056 heures de travail au cours des 36 mois qui précèdent la fin du contrat de travail (terme du préavis).

En ce qui concerne les salariés à temps partiel, les conditions d'ouverture des droits s'apprécient en heures de travail.

Dans notre courrier

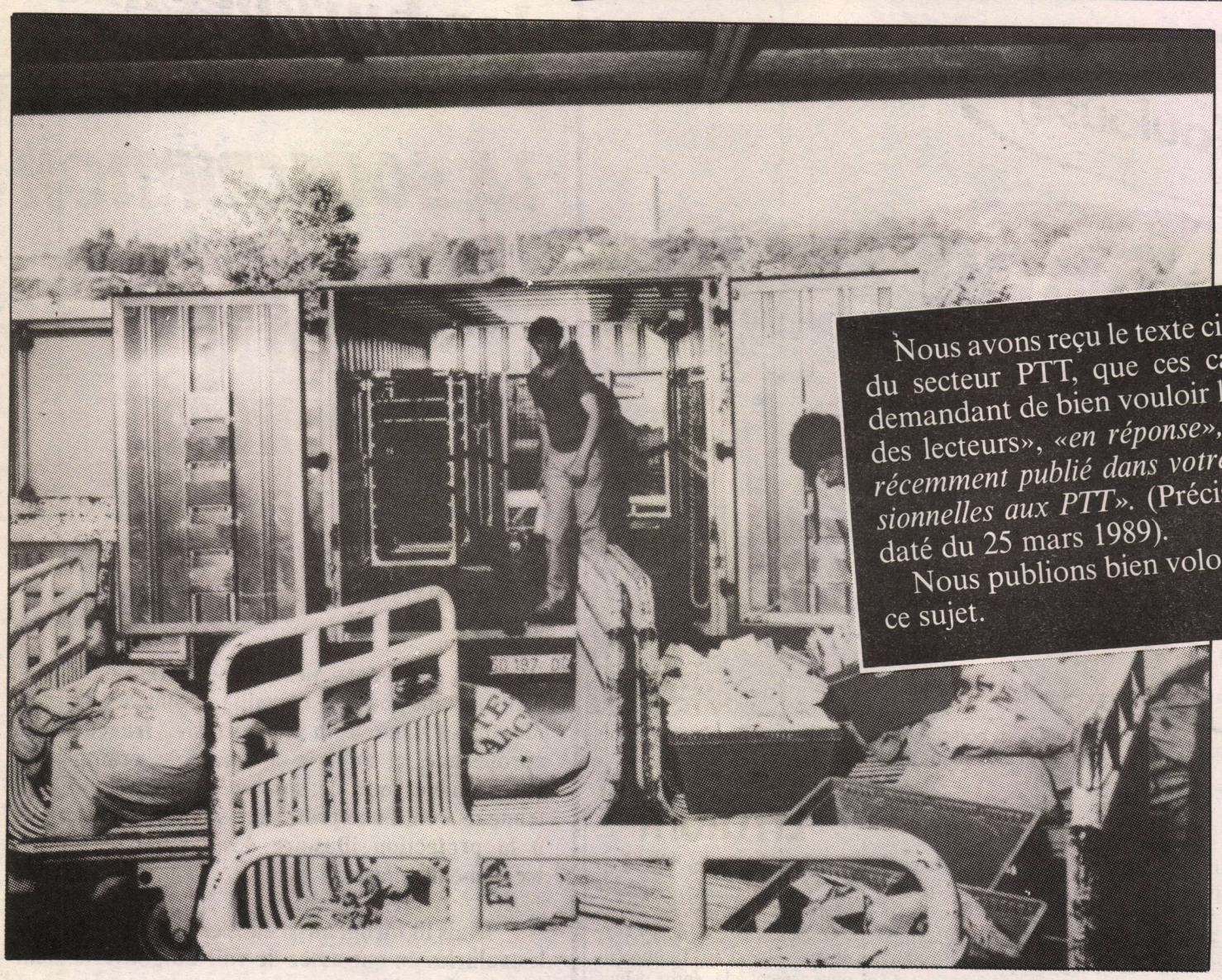

Nous avons reçu le texte ci-dessous, signé des militants de la LCR du secteur PTT, que ces camarades nous ont adressé, en nous demandant de bien vouloir l'insérer dans notre rubrique «Courrier des lecteurs», *«en réponse»*, précisent-il, *«à l'article que vous avez récemment publié dans votre hebdomadaire sur les élections professionnelles aux PTT»*. (Précisons qu'il s'agissait du n° 1086 de LO, daté du 25 mars 1989).

Nous publions bien volontiers ce texte, ainsi que notre réponse à ce sujet.

«La percée du SUD aux récentes élections professionnelles aux PTT, à laquelle vous consacrez une page entière dans le numéro de LO du 25 mars, a suscité de nombreux commentaires dans la presse. Les résultats obtenus par le SUD, en particulier dans la région parisienne, ont surpris en premier lieu les bureaucrates syndicaux : Ceux de la CFDT, bien entendu, qui , comme vous l'analysez fort justement dans votre article, ne s'attendaient pas à un tel désaveu de la chasse aux sorcières qu'ils ont menée à la fin de l'année 1988 contre les militants qui ont animé les grèves de l'automne dernier dans les PTT. Les dirigeants des autres syndicats ont également été surpris par les résultats du SUD : Ceux de la CGT qui croyaient bénéficier d'un gain de voix bien supérieur à celui qu'ils ont obtenu, et ceux de FO qui paient – plus que la CFDT, d'ailleurs – leur attitude timorée durant les récents conflits.

Mais les syndicats ne semblent pas être les seuls à avoir été surpris par les résultats du SUD à ces élections. Il en est ainsi, apparemment, des militants de Lutte Ouvrière dans les PTT. Car il y a une question que pourraient se poser les lecteurs de *Lutte Ouvrière* après la lecture de votre article : Quelle est l'attitude de LO par rapport au SUD ? Ses militants sont-ils impliqués dans la construction de ce nouveau syndicat, suite aux exclusions massives dans la CFDT ? A cette question, votre article n'apporte pas le moindre élément de réponse, et pour cause : Vos lecteurs ne seront pas informés qu'en région parisienne, dans les établissements où la CFDT ne disparaît pas complètement, bien qu'elle perde énormément, (par exemple : – 18,8 % au Centre de tri de Montparnasse, ou – 8 % aux Chèques postaux) elle doit de ne pas s'effondrer totalement dans ces centres en partie grâce à l'énergie déployée par les militants de LO.

En effet, après la vague d'exclusions dans la CFDT et à laquelle les militants de LO se sont opposés, vos camarades ont fait le choix de demeurer à la CFDT, et dans certains centres, aux côtés de militants CFDT, qui, eux, avaient approuvé les exclusions. S'il est vrai que durant la campagne électorale, les militants de LO n'ont pas accepté de diffuser les tracts calomniateurs de la fédération CFDT contre le SUD, ils ont néanmoins accepté de faire campagne pour la CFDT, en figurant entre autres sur les listes de la CFDT aux CAP, certains d'entre eux étant candidats à ces élections pour la première fois, ce qui semblait pour le moins saugrenu, vu les circonstances particulières dans lesquelles se déroulaient ces élections. Il est vrai aussi, que les camarades de LO, dans leurs pronostics, n'accordaient pas au SUD l'ombre d'une chance : Dans des conversations personnelles, certains de vos militants n'octroyaient au SUD que 3 ou 4 % des voix, dans leurs propres établissements.

Aujourd'hui, il convient de tirer, ensemble, un bilan. Ne croyez-vous pas que vous avez sous-estimé le «phénomène» SUD, et que vos militants, en choisissant de demeurer à la CFDT malgré les exclusions, n'ont pas fait un mauvais choix ?»

Les militants de la LCR du secteur PTT.

Les camarades de la LCR des PTT nous demandent si nos propres camarades dans les PTT, en décidant de demeurer à la CFDT malgré la création par des militants CFDT oppositionnels de diverses tendances, dont la LCR, de la nouvelle fédération syndicale le SUD, si, tous comptes faits, nos camarades n'auraient pas le sentiment d'avoir fait un *«mauvais choix»* – étant donné le succès que le SUD a rencontré aux récentes élections professionnelles (en tous cas dans la région parisienne).

Précisons donc d'emblée que le choix, pour nos camarades, en général, de militer dans telle ou telle organisation syndicale n'est pas fonction des chances de celle-ci aux élections. Plus précisément, donc, dans le cas présent, le choix de ne pas suivre les camarades de la LCR dans le SUD n'a nullement été déterminé par une évaluation quelconque, positive ou négative, des chances du SUD à ces élections.

★★★

En fait, notre politique en matière d'activité dans les syndicats n'a rien de nouveau. Ce n'est certes pas d'hier que les appareils syndicaux, y compris CFDT, excluent les militants qui les dérangent, ou leur ôtent toute possibilité de militer, et ce n'est pas pour autant que les organisations révolutionnaires doivent abandonner les organisations syndicales aux bureaucrates en en faisant partir tous leurs militants ou en renonçant à faire se syndiquer de moins connus.

Et le reproche d'être restés dans un syndicat qui, par ailleurs, excluait d'autres militants, venant de militants de la LCR, nous fait quand même sourire. Comme nous, depuis des décennies, ces camarades ont subi bien des exclusions de la part des appareils, et cela ne les a pas empêchés de rester présents dans ces syndicats.

Par exemple, un certain nombre des militants LCR qui aujourd'hui sont passés au SUD sont bien restés syndiqués à la CFDT lorsque celle-ci, en septembre 1977, décréta la dissolution de la section du centre de tri de Lyon, considérée comme «gauchiste».

★★★

Ceci dit, nous comprenons la nécessité – qui s'est imposée parfois à des militants de LO – d'en arriver au pis-aller consistant à créer une nouvelle structure syndicale, dans des conditions où ces militants se trouvaient dans l'impossibilité d'avoir autrement une quelconque activité de type syndical dans leur entreprise. Nous pensons cependant que les militants révolutionnaires n'ont aucun intérêt à se lancer dans la création d'un nouveau syndicat, qui ne peut guère être perçu par les travailleurs que comme un facteur supplémentaire d'une division syndicale dont nous ne sommes pas partisans, à moins d'y être absolument contraints, c'est-à-dire quand aucune autre possibilité n'est ouverte au niveau des syndicats déjà existants.

Or, il faut bien constater, dans le cas présent, que s'il s'est trouvé des camarades de la LCR, notamment ceux du syndicat parisien des bureaux de poste, qui n'avaient peut-être pas d'autre choix que la création d'un nouveau syndicat, il s'en est trouvé aussi un bon nombre, par exemple dans les centres de tri, qui ont fait le choix de quitter la CFDT et en ont démissionné d'eux-mêmes pour rejoindre le SUD, alors qu'ils n'y étaient pas contraints par la répression.

★★★

Nous ne sommes pas d'accord avec ce type d'attitude. Elle amène à se demander si, finalement, toute cette opération de création du SUD ne visait pas, quant au fond, tout simplement à vouloir créer une nouvelle fédération, concurrente en particulier de la CFDT.

De fait, ce nouvel appareil risque d'en être fort semblable, avec un autre nom. La lecture des tracts publiés au nom du SUD en vue des élections professionnelles, qui ressemblaient comme des frères à ceux qu'une partie des syndicalistes du SUD écrivaient eux-mêmes auparavant à la CFDT, confirme cette impression.

Alors, autant nous sommes partisans de militer dans les syndicats et autant nous sommes simultanément solidaires de tous les militants qui se trouvent y être victimes de la répression des appareils, autant nous ne pouvons pas approuver la démarche des camarades de la LCR dans cette affaire : car nous pensons qu'il est injustifié de chercher à créer un nouveau syndicat lorsqu'on n'y est pas acculés. Et nos camarades, pour leur part en tous les cas, ne l'étaient pas.

★★★

Ajoutons tout de même, pour l'information de nos lecteurs, que les camarades de la LCR qui ont pris une part de responsabilité dans la création du SUD et qui aujourd'hui nous reprochent de ne pas nous être joints à leur initiative, n'ont pas jugé bon à l'époque d'en discuter de façon sérieuse avec nous, et encore moins de chercher à nous associer à leur démarche dans cette affaire. Ce qui semble signifier qu'ils ne tenaient peut-être pas tellement en fait à voir les camarades de LO s'y joindre.

Tout ceci pour dire que nous ne voyons pas en quoi notre point de vue aurait pu changer.

General Motors (Strasbourg)

Après les licenciements : HEURES SUP', CONTRATS PRÉCAIRES ET TRAVAIL DANGEREUX

Sur près de 3 000 personnes que comptait General Motors Strasbourg en 1979, nous sommes moins de 1 300 personnes dix ans après, avec deux plans de licenciements en 1986 et 1987.

Quelques mois après ces licenciements, c'était les heures supplémentaires et les modulations d'horaires allant pour certains jusqu'à 50 heures par semaine.

En juin 1988, General Motors embauchait près d'une centaine de travailleurs sous contrat à durée déterminée (CDD) en leur faisant des promesses d'embauche ferme pour 1989. Résultat : en février de cette année, la plupart des CDD ont été licenciés parce qu'il n'y aurait plus assez de commandes.

En plus de cela, depuis le début de l'année, près de 140 personnes ont été prêtées à d'autres entreprises : une cinquantaine à OPEL-Russelsheim en Allemagne, 70 à GM-Gennevilliers et une vingtaine dans la région de Strasbourg. Au départ, c'était pour six mois, et maintenant jusqu'à la fin de l'année, pour 80 d'entre eux.

Après avoir décidé de fermer l'usine en faisant un grand pont du 30 avril au 9 mai, en prenant sur nos congés d'été pour cela, la direction vient d'annoncer en plus que, du 24 au 28 avril, 270 personnes des transmissions seront mises au chômage. Pour le directeur des «Ressources humaines», nous ne perdrions *«pas grand-chose»*, juste... 300 à 700 francs suivant les salaires qui tournent, pour la plupart, entre 5 000 et 6 000 F net en comptant l'ancienneté ! Bien sûr, pour ce cadre supérieur (qui en plus roule, comme une dizaine de ses collègues, aux frais de l'entreprise avec une voiture Opel haut de gamme coûtant 200 000 francs), la perte de salaire que nous, les ouvriers, subirons représente une bagatelle, d'autant plus que lui ne perdra pas un centime !

Tandis que la direction diminue le personnel à l'usine et envoie une partie d'entre nous au chômage, elle continue à faire travailler les ouvriers de Fonderie en 3 × 8 et a même voulu faire venir les professionnels de l'atelier le samedi pendant cette période. Mais là, ces derniers ont refusé. Dans d'autres secteurs, comme aux Convertisseurs, les cadences sont accélérées.

D'autre part, l'entretien de l'usine est réduit au minimum, quitte à nous faire courir de plus en plus de risques. Il y a quelques jours, aux Presses, un tuyau d'eau usé, fixé au plafond, a cassé et a inondé une partie de l'atelier. A la Fonderie, il y a trois semaines, un godet d'aluminium en fusion s'est renversé parce qu'une attache défectueuse du fenwick servant au transport n'avait pas été vérifiée. Et il y a quelques mois, dans ce même atelier, un morceau d'une gaine d'évacuation qui n'était plus utilisée s'est détaché et est tombé à côté des machines. A chaque fois, heureusement, personne ne se trouvait à proximité immédiate.

La semaine dernière, la direction vient également de décider d'arrêter la réparation du toit de l'usine parce que l'entreprise serait trop en déficit ! Avec les flaques d'eau dans les vestiaires à chaque fois qu'il pleut, nous serons bientôt obligés de venir avec des palmes !

Tout cela n'empêche pas le directeur général, venu des Etats-Unis prendre la tête de l'unité de Strasbourg pendant trois ans, de faire bonne chère dans la région, *«laissant le coca-cola aux enfants»* comme il le dit lui-même dans un article que *Les Dernières nouvelles d'Alsace*, le journal local, lui a consacré le week-end dernier. On le comprend ! Son salaire et sa part du gâteau sont assurés, puisque le trust GM reste le premier groupe mondial avec un profit net (ou plutôt un «bénéfice», comme le directeur rectifie lui-même ironiquement dans le même article) de 30 milliards de francs pour 1988.

De plus en plus de camarades de travail disent que *«trop, c'est trop»*.

Correspondant LO

ECIA Beaulieu (près de Montbéliard)

LICENCIÉ POUR LE MOT DE COLUCHE

C'est la menace que fait planer la direction d'ECIA, usine sous-traitante des Automobiles Peugeot employant 1900 personnes à Beaulieu près de Montbéliard, sur un ajusteur P3 de 34 ans, Denis Carrat.

Dans l'atelier d'outillage où il travaille avec une centaine d'ouvriers professionnels, Denis Carrat est connu comme militant de Lutte Ouvrière, et comme ancien délégué du personnel CGT. Il était aussi le second sur la liste LO présentée en mars dernier aux élections municipales à Montbéliard.

Son directeur, lui, se comptait au nombre des supporters du candidat RPR qui exultaient le soir de leur victoire remportée sur la gauche.

A-t-il saisi le rapport que fit un chef sur une altercation banale pour se débarrasser d'un ouvrier contestataire ?

Si tel est le cas, le prétexte ne semble pas particulièrement réussir à la direction : un chef d'atelier refusait de donner à Denis Carrat une réponse simple concernant le travail lors des prochains congés d'été. Bref, au cours de l'altercation le chef fut traité d'*«enfoiré»*, voilà toute l'affaire !

Vendredi dernier, 3 minutes avant l'heure de sortie, Denis reçut sa convocation pour un entretien préalable le lundi matin 17 avril *«en vue de procéder à son licenciement»*.

Seulement, dès 7 h lundi matin, sur la radio locale très écoutée, des particuliers indignés, des associations, des journalistes bombardèrent la direction de coups de téléphone exprimant le sentiment qui allait être de plus en plus largement partagé au fur et à mesure que la nouvelle se répandait : *«On ne va quand même pas licencier un gars pour une «prise de gueule» comme il y en a des centaines chaque jour dans les usines»;* ou encore : *«Si on licenciait chaque fois que chefs-ouvriers se traitent d'enfoirés, il n'y aurait plus personne au boulot»*.

Et plus important bien sûr que le gros titre, lundi matin également, en première page du quotidien régional, le débrayage unanime de 90 ouvriers sur 100 dans son secteur, auxquels se sont joints 40 professionnels venus d'un atelier voisin, qui se sont assemblés au poste de travail de Denis avant qu'il aille à sa convocation et qui ont attendu son retour.

Mercredi 19, désireux d'avoir rapidement une réponse, 80 ouvriers ont à nouveau débrayé pour se rendre tous ensemble à la direction. Là, recevant une délégation des travailleurs eux-mêmes, le directeur a pu mesurer que les ouvriers du secteur de Denis sont eux aussi excédés par les attitudes du chef en question. Il a pu mesurer aussi que ces travailleurs, qui avaient débrayé tous ensemble déjà en février dernier pour appuyer leurs revendications de salaires, sont bien décidés à ne pas laisser la direction licencier leur camarade sans une lutte sérieuse.

Correspondant LO

SHEFFIELD

DES STADES QU'ON TRANSFORME EN PARCS A BÉTAIL

(AFP)

Le massacre du stade Hillsborough à Sheffield a provoqué la consternation en Angleterre. Mais pas seulement la consternation, la colère également. La colère devant ces 95 morts stupides et révoltantes. La colère de voir tant de jeunes, certains même des enfants, payer de leur vie pour rien. La colère devant l'hypocrisie évidente des autorités, depuis la police jusqu'à Thatcher, préoccupés avant tout de rejeter toutes responsabilités.

Lundi matin, ce sont ces sentiments qui dominaient dans certaines entreprises en Angleterre. Y compris chez des travailleurs qui d'ordinaire n'ont guère de sympathie pour les fans du football et les rangent sans discrimination parmi les hooligans.

Bien des gens ont découvert ce week-end ce que sont les stades de football populaires. Ils sont restés sidérés de ce qu'ils ont vu. Car les grands stades britanniques d'aujourd'hui ressemblent bien plus à ce qu'ont pu être ceux de Pinochet qu'à des terrains de sports.

La majorité des places - environ 90 F pour un match normal - sont debout. Pour faciliter le travail de centaines de flics qui sont mobilisés à chaque match, les secteurs réservés aux spectateurs debouts sont divisés en sous-secteurs par des grillages de 2,5 à 3 mètres de haut. On appelle ces cages *"Pens"* du nom donné au traditionnel enclos à moutons. Une forte grille sépare ces cages du terrain proprement dit. Certains stades poussent le souci du détail jusqu'à surmonter cette grille de barbelés ! A cela, il faut ajouter les caméras vidéo omniprésentes reliées au poste de contrôle de la police. De l'intérieur, on se croirait dans la cour d'exercice d'une prison de haute sécurité.

Dans le déroulement des matches, comme dans l'aménagement des stades, la police a tous les pouvoirs . Pas en droit, mais en fait. Au stade de Hillsborough à Sheffield, l'expert en sécurité, employé par le club, s'était opposé catégoriquement à la construction de la grille intérieure entourant le terrain. La police a insisté. Et les politiciens municipaux ont cédé. La grille qui a été érigée ne comportait que deux entrées par tribune, juste assez larges pour permettre à la police de faire pénétrer la foule des spectateurs, pas assez pour offrir une issue aux milliers de spectateurs entassés sur une surface bien trop petite pour les contenir. Ces grilles sont naturellement dangereuses. Car le terrain central est la seule voie libre qui puisse s'offrir aux spectateurs en cas de danger. Dans l'incendie du stade de Bradford qui fit cinquante-trois morts en 1985, il y aurait eu des centaines de victimes, peut-être des milliers si une telle grille avait coupé la fuite aux spectateurs. C'était d'ailleurs la conclusion du rapport officiel à l'époque. Jamais appliqué.

A Hillsborough, plusieurs centaines de victimes sont mortes écrasées contre cette grille sous le poids de la foule. Pendant plus d'une demi-heure ceux qui tentaient de s'échapper en passant par-dessus la grille ont été repoussés par les policiers en position autour du terrain. Beaucoup de ceux-là figurent parmi les deux cents blessés. La police était là pour contenir la foule, pas pour assurer sa sécurité.

La même chose s'est passée à l'extérieur du stade. La police avait assigné la tribune Ouest aux supporters de l'équipe de Liverpool, la plus petite tribune pour le plus grand club. Pourquoi ? Parce que disent les policiers maintenant, c'était la plus proche de la route de Liverpool. De cette façon, les supporters de Liverpool risquaient moins de se mélanger à ceux de l'équipe adverse de Notthingam, disent-ils.

Lorsque quelques minutes avant le coup d'envoi plusieurs milliers de supporters de Liverpool sont arrivés d'un seul coup la situation à l'entrée est devenue catastrophique. Mais plutôt que d'arrêter le trafic des véhicules sur la route, de façon à donner plus de place à la foule, la police a choisi d'ouvrir en grand une porte du stade de façon à *"circonscrire"* le problème. Et les flics à cheval ont poussé les spectateurs à l'intérieur. Une fois arrivés là, il n'y avait qu'une seule voie ouverte, un tunnel étroit, donnant sur la cage centrale de la tribune déjà bourrée. C'est là que la foule s'est précipitée et c'est là que sont morts la majorité des victimes, piétinées, suffoquées, écrasées.

On ne saura sans doute jamais combien de spectateurs ont été entassés dans cette tribune prévue pour contenir au plus dix mille personnes debout. L'ordinateur qui contrôle les entrées était, dit-on maintenant, mystérieusement en panne. Ce qui est sûr, c'est qu'il y en avait beaucoup plus qu'il n'était raisonnable et possible. Ce qui est certain surtout, c'est que toute l'activité des huit cents policiers déployés à l'intérieur et autour du terrain a eu pour unique objet le maintien de l'ordre. Les policiers n'ont réalisé qu'ils avaient à faire à des hommes et pas à du bétail que bien trop tard, lorsque la foule s'est mise à hurler et qu'il y avait déjà des morts dans ses rangs.

Bien sûr, dans tout cela la police n'est qu'un exécutant, borné et stupide à l'extrême, mais un exécutant quand même. Les vrais responsables ce sont tous ceux qu'engraisse le football. Ceux que les catastrophes antérieures n'ont pas inquiétés : ni les soixante-six morts de Glasgow en 1971, ni les cinquante-trois morts de Bratford en 1985, ni les trente-neuf morts du Heysel, victimes plus de la panique que des bagarres proprement dites. Les vrais responsables, ce sont ceux qui n'ont pas hésité à transformer les stades en parcs à bétail. Ceux qui s'opposent depuis des décennies avec acharnement à la suppression des places debout, sous prétexte que cela irait contre les saines traditions du football britannique, en réalité parce que cela voudrait dire beaucoup d'investissements et moins de place payantes. Ceux qui ont fait du football une industrie rentable dans laquelle seuls des clubs gigantesques disposant de dizaines de milliers de supporters peuvent survivre.

Ces nantis qui trônent dans les comités directeurs des organismes sportifs régionaux et nationaux, dans les conseils d'administration des entreprises vivant de publicités ou d'articles de sports, tous ces gens qui vivent par l'exploitation de la crédulité, de l'enthousiasme et du dénuement social de toute une jeunesse essentiellement ouvrière ; ceux-là ont sur le mains le sang des morts de Hillsborough.

François ROULEAU

Du côté des travailleurs

LONDRES

● COUP DE COLÈRE DANS LE MÉTRO

Le 5 avril, la plupart des audiences des tribunaux londoniens ont dû être ajournées tandis que les cotations en bourse étaient suspendues : le métro était en partie paralysé par la grève des conducteurs. Outre la rareté des grèves dans le métro, celle-ci était en plus une grève sauvage. La première depuis plus de quinze ans. On y a vu les dirigeants des deux syndicats de conducteurs intervenir à la télévision aux côtés des porte-parole de la direction du métro, pour dissuader et menacer les grévistes potentiels. Mais le soir même de la grève le ton avait changé. Cette fois-ci, la direction intervenait pour dire qu'il n'y aurait pas de sanctions et qu'elle était prête à négocier. Un revirement qui en dit long sur l'impact de la grève.

A l'origine du mouvement, le coup de colère d'une partie des conducteurs devant le refus de la direction de leur accorder une augmentation de salaire promise... en 1984. Tandis que les négociateurs se lamentaient de l'inflexibilité de la direction, un groupe de militants syndicalistes convoquait deux assemblées générales sur l'ensemble de l'agglomération londonienne. 850 conducteurs ont participé à ces assemblées sur un total de 3 200. On n'avait jamais vu ça ! Ni une telle colère, ni des permanents syndicaux se faire évincer avec tant de vigueur parce qu'ils se réfugiaient derrière la loi pour ne rien faire.

Ce sont ces deux assemblées qui ont décidé de la grève du 5 avril, pour le taux horaire de 72 francs (environ 33% d'augmentation) et l'ont organisée par le biais d'un comité de coordinateurs constitué de représentants volontaires pour chaque ligne.

Pour combatif qu'il soit, ce mouvement a néanmoins de réelles faiblesses. Ceux qui sont apparus comme les dirigeants du mouvement appartiennent tous à l'un des deux syndicats du métro, le plus petit, et tendent à afficher un mépris ouvert pour l'autre.

Surtout, le mouvement reste étroitement corporatiste. Les travailleurs qui depuis le début défendent l'idée du mouvement et de revendications englobant l'ensemble des travailleurs restent très minoritaires.

Mais peut-être les choses sont-elles en train de changer. Le succès de la grève du 5 a donné le moral à d'autres catégories de personnel qui sont venues en force s'exprimer dans les assemblées générales qui ont suivi la grève.

Pour l'instant les choses en sont là. Si la direction ne se présente pas avec des propositions substantielles, il y a de fortes chances que la Bourse de Londres soit bientôt contrainte à suspendre de nouveau ses cotations...

● VERS UNE CONFRONTATION DANS LES DOCKS ?

Le projet d'abolition de la convention nationale dans les docks présenté au Parlement le 7 avril a été reçu comme il le mérite : par une vague de grèves spontanées chez environ 40% des 9 500 dockers couverts par la convention. Seuls les appels à la reprise du travail lancés par la direction du syndicat des transports et l'annonce d'une réunion nationale extraordinaire des dirigeants syndicaux des docks sont parvenus à convaincre les grévistes de reprendre peu à peu au cours du week-end.

La convention nationale des docks remonte à 1947. Dans chaque port, elle place la gestion de la main-d'œuvre sous un contrôle d'un comité paritaire composé de permanents du syndicat des transports et de représentants patronaux. Ce sont ces comités qui assurent l'embauche et la formation. Ce sont aussi eux qui garantissent un salaire minimum aux dockers, indépendamment des variations temporaires du trafic maritime. Ce sont enfin eux qui veillent à la sécurité.

Depuis longtemps cette convention est la bête noire des conservateurs, en particulier à cause du contrôle sur l'embauche qu'il donne au syndicat des transports. Le nombre de dockers est passé de 27 000 à 9 500 au cours des dix dernières années, essentiellement par la fermeture d'une partie des docks nationalisés. Quant à l'image de travailleurs privilégiés que les politiciens conservateurs aussi bien que travaillistes se plaisent à donner des dockers, elle est pour le moins surfaite. Certes, les salaires garantis par la convention sont plus élevés que la moyenne nationale – de l'ordre de 9 800 F par mois – comme dans la plupart des pays européens. Et qu'est-ce que 9 800 F comparés aux salaires somptueux des cadres de la finance ou aux dividendes des actionnaires ?

Le patronat des docks ne prend même pas la peine de cacher son jeu. S'il s'attaque aux prétendus privilèges des dockers, c'est pour renforcer les siens. Exemple : les cyniques déclarations du président APP, la plus grosse compagnie portuaire, selon lesquelles les profits d'APP qui ont augmenté de 22% en 1988, pourront augmenter de 350% dans les trois ans à venir si la convention est abolie !

Les attaques contre la convention des docks ne sont pas nouvelles. A côté des quarante ports qu'elle couvre, vingt-huit ports se sont créés au cours des quinze dernières années qui ont un statut hors convention et où les dockers travaillent dans des conditions nettement plus difficiles.

Dans leur ensemble, ces vingt-huit ports ne font encore que 30% du trafic et c'est bien là le problème du patronat. Il semble donc que le gouvernement veuille engager aujourd'hui une épreuve de force contre les dockers. Il le fait avec un langage et des méthodes qui rappellent beaucoup les préliminaires de la grève des mineurs de 1984. Il est probable que comme en 1984 l'objectif visé aille bien au-delà des docks eux-mêmes. A un moment où les grèves sur les salaires se multiplient de plus en plus, une défaite retentissante infligée aux dockers ne pourrait qu'avoir un effet démoralisateur pour l'ensemble de la classe ouvrière.

Comme en 1984 cela veut dire que le gouvernement ne pourra être mis en échec que si la riposte des travailleurs s'étend bien au-delà des docks. Pour le moment on en est loin. La direction des syndicats des transports en est toujours à louvoyer pour essayer d'éviter l'affrontement allant jusqu'à déjuger la décision prise par la direction des docks d'organiser un vote pour la grève illimitée.

Tout repose en fait sur les dockers eux-mêmes. Les grèves spontanées de la semaine dernière indiquent une réelle colère. S'ils le veulent, situés comme ils le sont au cœur des régions les plus industrielles du pays, les dockers auraient les moyens de s'adresser directement à des millions de travailleurs, peut-être d'entraîner des dizaines de milliers avec eux, et de se faire craindre du gouvernement et du patronat.

LUTTE DE CLASSE N° 23 EST PARUE

Au sommaire :

– L'unification de l'Europe, une nécessité sociale que la bourgeoisie ne peut ni ne veut réaliser.

– Antilles : quand les notables se servent de l'Europe pour demander plus d'argent à gérer au gouvernement, et plus de sacrifices aux travailleurs.

– Union soviétique : agitation électorale.

Prix : 10 F. S'adresser à nos militants. Envoi contre 12 F en timbres.

Mutuelles du Mans

COUP DE COLÈRE

Mardi 11 avril, cela a été le coup de colère aux Mutuelles du Mans : pendant cinq heures la direction a été séquestrée par des centaines d'employés en colère.

Le PDG a été retenu par les employés pendant plus de cinq heures.

Ce ne sont pas les raisons qui manquaient : 500 suppressions d'emplois aux Mutuelles en deux ans et licenciements abusifs pour lesquels la direction vient d'être condamnée par les tribunaux à trois reprises. Par ailleurs elle a dénoncé la convention collective avec objectif de revenir sur de nombreux acquis. Par la suite, elle a de nouveau été condamnée pour ne pas avoir payé les rémunérations prévues par les accords de la fédération des assurances (FFSA).

La direction a fait appel et engage le chantage suivant : elle ne pouvait *"sans compromettre la compétitivité de l'entreprise"* cumuler les augmentations de salaires 1989 et ce qu'elle devait (environ 2 000 F par employé). Néanmoins, *"très soucieuse que le personnel ne pâtisse pas de cette situation"* elle proposait pour solde de tout compte, si la CFDT renonçait aux procès :

- Une prime forfaitaire de 1000 F
- Une prime hiérarchisée de 1500 F en moyenne (minimum 900 F).
- Une augmentation de 1% au 1er janvier 1989.
- Une augmentation de 1,3% au 1er octobre 1989.
- Un minimum de prime de vacances, 4200 F.
- L'instauration d'un revenu annuel brut garanti de 74000 F.

L'intersyndicale a appelé à des débrayages qui ont réuni à chaque fois 1000 personnes, sans que la direction bouge d'un pouce.

Mais au sixième débrayage, des travailleurs combatifs mirent fin au ronron syndical en ouvrant les portes des salles de négociations dans lesquelles plusieurs centaines d'entre nous s'engouffrèrent bloquant la direction après avoir récupéré le PDG qui s'était caché dans une autre pièce.

Pour celui-ci, nous avions une attitude de voyous. Certains lui firent remarquer qu'il avait de la chance d'avoir à faire aux gentils employés des Mutuelles, parce qu'à Renault les ouvriers l'auraient déjà fait passer par la fenêtre. Puis le PDG s'est enfermé dans le mutisme, ne retrouvant la parole que devant la presse pour dire : *"Vous voyez on négocie"*. Pendant cinq heures il a eu droit à tout ce que nous avions sur le cœur, plus quelques noms d'oiseaux... Bonnes âmes, nous leur avons fait servir des plateaux repas le midi : le chef du personnel ne se sentant pas dans son assiette, on lui a même fait prendre l'air.

Puis le PDG a accepté de négocier avec les syndicats ; les employés ont accepté de se retirer tout en bloquant les portes.

Une demi-heure après les dirigeants syndicaux revenaient avec ce qu'ils ont appelé une *"grande victoire"*. Le patron renonçait a son chantage s'il perdait ses procès avec la CFDT ; il étalerait le paiement de ce qu'il devait sur trois ou quatre ans et accordait une prime uniforme de 2300 F (au lieu de hiérarchisée) pour rattrapage de 1988. Sur le reste, il ne bougeait pas. De nombreuses protestations se firent entendre : *"Non, ça ne fait pas le compte"*, mais les dirigeants syndicaux avaient déjà signé un protocole d'accord et refusaient d'aller plus loin ; ils finirent par décourager tout le monde et ont fait cesser l'occupation alors que certains se préparaient déjà à passer la nuit aux Mutuelles.

Beaucoup pensaient qu'on ratait là l'occasion de faire céder la direction sur beaucoup plus. Mais ce n'est que partie remise, les contentieux ne manquent pas.

En attendant, nous avons démontré à la direction qu'elle ne pouvait pas tout nous faire avaler.

Correspondant LO

Caisse d'Allocations Familiales (Paris)

C'EST LA GROGNE

A la Caisse d'Allocations Familiales, les employés sont débordés de travail, surtout depuis qu'est venu s'ajouter aux autres allocations, le RMI (Revenu Minimum d'Insertion).

Vendredi 7 avril, à l'Unité de gestion de la rue Viala dans le quinzième arrondissement de Paris, les cadres ont affirmé que le nombre de dossiers RMI traités était insuffisant. Ces remarques ont eu pour effet de mettre tout le monde en colère et une bonne partie des employés ont passé l'après-midi à discuter.

Lundi, une centaine d'entre eux se sont réunis et ont décidé d'envoyer une délégation au directeur du personnel, qui a répondu à toutes les demandes d'une façon provoquante : *"Le retard des dossiers, ce n'est pas votre problème". "Le déroulement de carrière, on pourrait mais on ne veut pas". "Vous êtes suffisamment payés en fonction de votre travail". "Des embauches, on pourrait faire comme dans les bureaux d'Aide sociale, embaucher des TUC, mais vous ne seriez pas d'accord"...*

Les syndicats ont fait largement connaître ces réponses par tracts, ce qui a évidemment suscité une indignation générale. Le directeur du personnel s'est même senti obligé quelques jours plus tard de dire aux guichetières que ses propos ne les concernaient pas.

Le mardi de la semaine suivante, le 18 avril, FR3 a présenté un reportage sur la CAF, suite à une conférence de presse convoquée par les syndicats et où assistaient cinquante employées.

Le reportage donnait quelques-uns des chiffres cités par les représentants syndicaux d'où il ressort qu'il y a 300000 courriers et dossiers en souffrance pour 1200000 allocataires. Cette situation provient de la compression des effectifs et de la charge supplémentaire occasionnée par le traitement du RMI.

Un directeur de la CAF, interviewé aussi sur FR3, a pour sa part déclaré qu'il n'y avait pas de problème, que tout serait traité en temps utile, que la situation peut être qualifié de normale en cette période. *"Il est gonflé"*, commentaient le lendemain bon nombre d'employés. *"Lui en tout cas n'est jamais venu travailler dans les bureaux !"*

Correspondant LO

Dans notre courrier

SAVOIE-ISÈRE : DES ÉDUCATEURS MÉCONTENTS

En tant qu'éducateurs, nous nous occupons d'enfants ou d'adolescents qui ont des problèmes familiaux, ont commis de petits délits ou sont handicapés physiques ou mentaux.

Ces jeunes sont placés dans des foyers spécialisés gérés par des associations privées à fonds publics (DDASS - Justice ou Sécurité Sociale).

Il faut deux ou trois années d'études après le bac pour obtenir le diplôme. Mais, même diplômés, tous les éducateurs n'ont pas le même salaire. Un moniteur-éducateur par exemple débute à 5100 F par mois, alors qu'un éducateur spécialisé, dont le travail est identique, gagne 6000 F.

Mais il y a encore plus mal lotis : les TUC, employés surtout dans des établissements d'handicapés mentaux, et les éducateurs non diplômés qui touchent moins de 5000 F et dont l'ancienneté n'est pas prise en compte.

Les salaires très bas sont donc un sérieux motif de mécontentement. Mais aussi nos conditions de travail aggravées par les effectifs sans cesse restreints.

En Savoie, un foyer accueille 65 adolescents de 15 à 19 ans. Ils vivent par groupe de 10 ou 12 dans de petites maisons. Il y a quatre ou cinq éducateurs pour 12 adolescents. Mais à quatre, le groupe ne peut pas fonctionner. Car dès qu'il y a un congé ou un arrêt maladie, ce sont les autres collègues qui doivent remplacer, et souvent au pied-levé. Il n'est pas rare qu'un éducateur se retrouve seul, assure jusqu'à trois nuits par semaine ou fasse des semaines de 60 ou 70 heures. Il est arrivé que la direction du foyer ne veuille pas entendre parler de trop nombreuses heures supplémentaires une fois faites, bien sûr, nous disant que nous aurions dû nous «débrouiller» autrement, c'est-à-dire travailler seul, c'est-à-dire faire du gardiennage au lieu d'un travail qui se voudrait «éducatif».

Dans un autre foyer, à Grenoble, les éducateurs sont tenus de téléphoner le dimanche à 18 h pour s'assurer qu'on a pas besoin d'eux pour la nuit. Cette astreinte, qui n'est pas reconnue, n'est bien sûr pas non plus compensée.

Mais il n'y a pas que les effectifs qui sont réduits, les crédits de fonctionnement aussi.

Dans un foyer de Chambéry, nous avons 12 F par jeune pour confectionner le repas du soir, le goûter, et le petit-déjeuner ! Quand on sait que ces jeunes font du rugby...

La direction spécule sur notre conscience professionnelle, et sait que nous ne laisserons jamais les jeunes seuls, quitte à venir au travail avec 38° de fièvre. Mais la mentalité «bonne sœur» tend de plus en plus à être remplacée par celle de salarié.

Par exemple, depuis peu de temps à Chambéry, nous comptons les heures que nous faisons afin de ne plus faire cadeau de nos heures supplémentaires.

Et puis, surtout, des réunions ont eu lieu pour discuter de tous ces problèmes. Une, lancée par quelques éducateurs isolés, a réuni une centaine de collègues de l'Isère et de la Savoie. Une coordination s'est constituée rejoignant les revendications de la Coordination Nationale du Personnel du Secteur Social qui représente aujourd'hui 25 départements.

Nous voulons nous battre pour :

- **2000 F de plus par mois pour tous.**
- **Pas de salaires inférieurs à 6000 F.**
- **Une convention collective unique sur les meilleurs acquis.**
- **Un plan d'urgence pour le secteur social (création de postes, amélioration des conditions de travail).**

Nous avons prévu une grève nationale le 21 avril. Elle se prépare. Les pouvoirs publics sauront qu'être éducateur ce n'est pas un sacerdoce, c'est un métier.

Usines CLI et Clecim (Saint-Chamond - Loire)

DÉBRAYAGES POUR LES SALAIRES

Aux usines CLI et Clecim, à Saint-Chamond, des débrayages ont lieu pour réclamer une augmentation de salaire. A l'usine CLI, depuis plus d'un mois les travailleurs débrayent 15 minutes par jour pour réclamer une augmentation de 1000 F mensuels et pas de salaire inférieur à 6 000 F. A l'usine Clecim, des débrayages journaliers de 30 minutes à une heure ont lieu depuis le vendredi 31 mars, pour obtenir 500 F d'augmentation pour tous par mois et pas de salaire inférieur à 6 000 F.

Ces deux usines, situées côte à côte, faisaient partie de la même unité jusqu'en 1984 : le patron d'alors était Creusot-Loire. Quand le baron Empain s'est dégagé de pas mal d'installations Creusot-Loire jugées non-rentables, une partie se retrouva à Usinor : c'est l'usine CLI, avec 700 travailleurs, produisant surtout pour l'armée, des VAB, des tourelles d'engins blindés. L'autre partie, Clecim, fut rachetée par SPIE-Batignolles : environ 400 salariés, travaillant essentiellement dans des bureaux, avec nombre de dessinateurs et techniciens.

Du temps de Creusot-Loire, les bas salaires étaient le lot commun de tout le monde. Maintenant, il y a deux patrons différents, mais leur politique du «je garde tout et je ne lâche rien» reste la même. Les profits ont grimpé, surtout en 1988. Et en ce moment il y a du travail.

A Clecim, il y a même surcharge de travail et recours aux intérimaires de niveau projeteur et les chefs de service essaient de faire presser le travail. Mais pour des salaires qui se situent entre 4 500 F et 5 000 F pour certains, le mécontentement s'est manifesté. Le nombre de participants aux débrayages a atteint la centaine, soit 50 % de tout ce qui n'est pas cadre ou ingénieur.

Clecim a une usine de production à Montbrison (nord de Saint-Etienne) : des débrayages de une ou deux heures par jour pour les mêmes revendications y ont lieu en parallèle. Il y a eu aussi, chose inconnue depuis peut-être mai 1968, des débrayages semblables au siège parisien de Clecim, à Cergy-Pontoise, à l'intérieur d'une zone où sont regroupées différentes unités de SPIE-Batignolles.

Pour le moment la direction ne veut pas discuter de cette revendication des 500 F. Les chefs de service ont entrepris de faire des réunions par service pour faire leur propagande contre les débrayages. Dans certains cas, sentant que le climat n'était pas en leur faveur, ils y ont renoncé. La sagesse commence-t-elle à venir à ces gens-là ?

A la réunion direction-syndicats du vendredi 14 avril, la direction ne lâchait rien de plus et rompait la discussion.

Lundi 17, le personnel débrayait, se retrouvait à environ 100 à 120 en assemblée générale. L'ambiance était plutôt à dire : *«Quatre débrayages par semaine, ça commence à faire»* ; ou : *«Ça commence à nous coûter»*. Si bien qu'une proposition de faire deux ou trois débrayages avec action par semaine fut adoptée à la quasi-unanimité. Un militant proposa de faire un tract à donner aux autres usines de Saint-Chamond pour les informer des problèmes de Clecim, et un autre pour s'adresser de nouveau aux intérimaires dans l'entreprise; les deux projets furent lus et approuvés.

L'ambiance n'est donc pas à la colère, mais c'est quand même une bonne partie du personnel de Clecim qui tient à faire savoir son mécontentement.

Correspondant LO

Latécoère (Toulouse)

Une nouvelle façon de racketter les travailleurs : LEUR VENDRE L'USINE !

La société Latécoère à Toulouse est en train de faire l'objet d'un «Rachat de l'Entreprise par les Salariés» (RES). L'entreprise compte 700 salariés embauchés et sous contrat.

Pierre-Jean Latécoère, le patron, s'était déjà illustré en 1981 dans l'affaire Paribas de fuite de capitaux, en fuyant au Canada avec son or au moment de l'arrivée de la gauche au gouvernement ! Aujourd'hui, il a décidé de se débarrasser de la majeure partie de ses parts (pour aller sans doute spéculer ailleurs ?) et a choisi pour cela le RES.

L'objectif de la direction, c'était de collecter auprès des salariés 33 millions de francs pour constituer une société financière avec d'autres partenaires dont Pierre-Jean Latécoère (encore lui) pour 15 millions et Paribas. La société ainsi constituée détiendrait 51% du capital de l'entreprise.

En théorie, avec un droit de vote double, les salariés deviennent majoritaires dans ladite société. Mais de là à *«devenir les patrons»* comme l'ont chanté la presse et la télévision, il s'en faut vraiment de beaucoup.

D'abord parce que aussi bien Pierre-Jean Latécoère que Paribas, gros actionnaires, gardent des parts déterminantes. Et puis aussi parce qu'il y a salariés et salariés. Les plus intéressés dans l'affaire ont été les hauts cadres, dont le PDG et le chef du personnel qui siégeaient déjà dans l'ancien conseil d'administration. Avant même de savoir si le RES pouvait se réaliser, ils ont annoncé réunir, à 9 cadres, plus de 10 millions de francs !

C'est donc eux, les hommes de confiance de Latécoère et de Paribas, qui contrôleraient le RES. Il ne leur restait plus qu'à «convaincre» les travailleurs de «participer».

La mise demandée était de 50 000 F ou 3 mois et demi de salaire brut. Dans tous les cas cela veut dire un emprunt : c'est-à-dire payer par-dessus le marché des intérêts à une banque pour permettre à Latécoère d'aller spéculer ailleurs ! En théorie, avance la direction, ces intérêts seraient couverts par la participation et la redistribution des bénéfices. Mais outre que c'est une opération de dupes, qui peut même le garantir ?

Pour appuyer ses arguments financiers, la direction a multiplié les pressions – déjà fortes en temps normal – sur les ouvriers et employés. Ainsi, ceux qui sont en contrat à durée déterminée ont eu droit au chantage : priorité pour l'embauche définitive à ceux qui participeraient. La direction a organisé un sondage nominatif pour savoir qui donnerait, et combien, en précisant bien – suivez mon regard – *«qu'aucune discrimination ne serait faite entre ceux qui répondraient positivement et les autres»*.

Au sortir de ce sondage et vu ces pressions, une grande partie des ouvriers trouvaient positif que 110 d'entre eux sur 650 réponses données aient dit non au «Rachat de l'Entreprise par les Salariés».

Néanmoins, celui-ci est pratiquement bouclé, puisqu'il ne manquerait plus que 2 millions. L'ambiance dans l'usine est plutôt morose : la réflexion qui revient le plus souvent est : *«Maintenant il faut payer pour travailler»*. C'est avec ce sentiment de contrainte, soit à cause des pressions soit par peur d'un éventuel repreneur, que la plupart des travailleurs se voient embarqué dans cette affaire.

Côté syndicats, FO, majoritaire dans l'usine, s'est fait le relais de la direction. La CGT, elle, s'est prononcée contre le RES, et pour... une *«solution française»*, c'est-à-dire le rachat par l'Aerospatiale, le tout par tracts sans vraiment faire campagne.

Ainsi, même si le RES se fait, rien ne changera dans l'usine pour les travailleurs. Il y aura toujours autant de main-d'œuvre précaire, toujours les mêmes salaires bloqués et toujours les mêmes conditions de travail, sans oublier également... toujours la même direction !

Celle-ci fait sûrement le calcul de s'assurer une meilleure paix sociale en détenant l'argent d'une partie des travailleurs.

Mais le fait de payer des impôts n'a jamais empêché les fonctionnaires de faire grève...

Correspondant LO

Via-Assurances (Paris)

LA COMPAGNIE NE PEUT À LA FOIS ASSURER L'AMBASSADE D'IRAK... ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Le mercredi 5 avril, à VIA Assurances, une cadre ayant 35 ans d'ancienneté, membre de l'UGICT-CGT et candidate aux prochaines élections de délégués du personnel, est convoquée en fin d'après-midi par la direction. Lors de l'entretien qui s'en suit, la direction lui demande sa démission immédiate formulée dans ces termes : *«Il faut nous séparer rapidement et le plus élégamment possible»*.

Son crime ? Avoir adressé une lettre contre la torture à l'ambassade d'Irak. Notre camarade est militante d'une association humanitaire contre la torture et à ce titre elle adresse très régulièrement des télégrammes par avion aux gouvernements des pays connus pour leur violation des droits de l'homme. Chaque fois, une copie est envoyée à l'ambassade de ces pays à Paris. C'est ainsi que, le 24 mars dernier, elle a adressé une lettre de protestation à l'ambassade d'Irak... Or il se trouve que cette ambassade est assurée à... VIA Assurances !

Le courtier de l'affaire, saisi par la représentation irakienne (qui a réussi à savoir par on ne sait quel moyen que celle qui avait écrit la lettre travaillait à VIA...), a fait pression sur la direction de VIA qui s'est aussitôt exécutée en demandant le départ immédiat de notre camarade. Les raisons ? Comme l'a dit l'un des responsables de la direction : *«l'association»* faite entre le sigle *«VIA»* et une personne qui, dénonçant la torture, *«confond affaires et politique»* serait *«fâcheuse»* et ce d'autant plus que l'affaire ne se limite pas à l'Irak puisque *«VIA assure une bonne partie des ambassades des pays du Moyen-Orient»*. Il faut donc que l'intéressée *«se sépare de VIA»* pour *«des raisons commerciales»* !

Dès la nouvelle connue dans les services, c'est l'étonnement, l'incrédulité, puis l'indignation. Et ce d'autant plus que le seul reproche, un tant soit peu matériel de la direction, repose sur le fait que la lettre adressée à l'ambassade d'Irak le 24 mars 1989 aurait été postée par l'intermédiaire du circuit interne du courrier VIA, la direction prétendant apporter la «preuve» en montrant une photocopie pas très nette d'une enveloppe froissée avec tampon daté du 28 mars 1988, soit un an avant l'envoi de la lettre !

Dès le lundi 10 avril suivant, après une réunion rassemblant de nombreux participants , un comité de soutien se constitue et des employés se chargent ensuite d'aller faire signer une pétition à leurs collègues dans les services. Cette pétition recueille 400 signatures en très peu de temps (malgré un nombre important d'absents du fait des vacances scolaires). Elle est portée lors d'un débrayage par 80 personnes, le mardi 11 et chacun peut dire son mot aux trois directeurs présents qui ne trouvent rien d'autre à répondre pendant 3/4 d'heure que : *«Nous allons faire une enquête.»*, etc. Quant au directeur du personel, il s'est tout simplement esquivé.

A ce jour le comité de soutien poursuit son action pour que les patrons de VIA reconnaissent publiquement et par écrit qu'il n'y a rien dans leur dossier. Un tract est distribué le jeudi 13.

Pour tous les employés, c'est la liberté d'opinion et la liberté d'expression qui sont en jeu. Et puis il faut faire attention, VIA assure aussi l'ambassade d'Afrique du Sud. Alors, sait-on jamais, s'il venait à la direction l'idée de demander la démission de tous les employés qui sont contre l'Apartheid ?

Correspondant LO

Après un nouveau débrayage, lundi 17, à l'occasion de la tenue du CE où une soixantaine de personnes sont venues dire au PDG et au directeur du personnel ce qu'ils pensaient de leurs manières, la direction a reculé en adressant à notre camarade une lettre qui est un chef-d'œuvre de style. Il y est indiqué qu'elle aurait pu être *«licenciée pour faute grave»* mais que ce ne sera pas fait par *«clémence»*. Elle reçoit donc une *«mise en garde solennelle»* de... ne plus recommencer à l'avenir. Un recul alambiqué mais manifeste qui est à mettre à l'actif du mouvement de solidarité des employés.

COLLISION SUR LE RER

Mardi 11 avril à 6 h 15, deux trains, dont l'un sans voyageurs, se sont heurtés sur la ligne A du RER, à la station Fontenay-sous-Bois. Heureusement, il n'y a eu que quelques blessés légers.

Depuis cet accident, les conducteurs remettent en cause ce qu'on appelle le SACEM et également le freinage sur ce type de matériel, le MS 61. En gros, le SACEM est un système où le conducteur ne tient plus compte de la signalisation, mais dirige son train en fonction des vitesses qui lui sont indiquées au pupitre de conduite. Ces vitesses sont calculées automatiquement en fonction de la ligne et du train qui est devant.

En ce qui concerne le SACEM, la direction, notamment après les grèves de l'automne dernier contre sa mise en place, avait indiqué avoir pris toutes les précautions pour qu'il n'y ait jamais d'accident. C'est raté.

Dans le cas de Fontenay, le conducteur a anticipé le freinage en voyant au loin un signal rouge situé à deux ou trois cents mètres de la station. Etant à 70 km/h, il freine donc tranquillement et de très loin. Le train a du mal à ralentir et se trouve bientôt en survitesse. Le SACEM bloque tout à ce moment, le train enraye et glisse sur les rails gras. Le conducteur a le temps d'aviser par radio qu'il ne pourra pas s'arrêter et qu'il va heurter le train de devant puis il saute du train avant la collision. Le conducteur du premier train en entendant cela ferme ses portes et commence à partir. Cela a bien sûr rendu le choc moins violent.

Les conducteurs mettent en cause également le système de freinage du MS 61. En effet, depuis deux mois, cinq trains ont heurté un butoir au garage. Un essai effectué sur un de ces trains a montré que, si d'un côté il fallait trente mètres pour s'arrêter à 30 km/h, de l'autre bout, il fallait 58 mètres pour s'arrêter dans les mêmes conditions. Jusqu'à présent, la direction se contentait de sanctionner les conducteurs sans se préoccuper du reste.

En attendant les résultats de l'enquête, les conducteurs ont décidé de ne plus utiliser le SACEM sur ce matériel. La direction a voulu bricoler, faire du neuf sur de vieux matériels. Cela aurait pu très mal se terminer.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à
LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions E.A. – B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson - Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat - Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson - Tirage 17 000 exemplaires - Composition : Point Virgule Photocomposition, Paris - Impression : Roto de Paris, La Plaine St-Denis (Seine Saint-Denis) - Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS

– à **Lutte Ouvrière** - hebdomadaire :
France : 6 mois : 130 F - 1 an : 250 F - Autres pays, voie ordinaire : 6 mois : 170 F - 1 an : 320 F.
– à **Lutte de Classe** - mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par L'Union Communiste Internationaliste.
France, 1 an : 80 F.
Autres pays, voie ordinaire, 1 an : 95 F.
Pour envois par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL ET VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON ou par virement postal à MICHEL RODINSON - CCP 6 851 10 R - PARIS.

Discussion LO-LCR sur les conditions politiques et financières d'une éventuelle liste commune des deux organisations aux élections européennes du 18 juin 1989

Il y a quinze jours, nous avons publié dans LO (n° du 8 avril), un échange de lettres entre la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière, concernant les pourparlers qui se sont engagés entre des délégations des deux organisations, pour explorer les possibilités d'une liste commune aux élections européennes.

Certains désaccords politiques sont apparus mais qui paraissent cependant solubles. Par contre, à la proposition faite par LO d'un partage moitié-moitié des dépenses se montant au total à 4 millions de francs entre les deux organisations, la LCR n'envisage d'amener qu'un million de dépenses tandis que LO en amènerait 3 millions.

Nos lecteurs trouveront dans les lettres qui suivent l'état actuel des discussions.

A la direction de Lutte Ouvrière

Paris le 13 avril 1989

Chères camarades, chers camarades,

Comme convenu à l'issue de notre réunion du 11 avril, nous vous faisons parvenir nos propositions pour ce qui concerne le matériel électoral et les dépenses *communes* incompressibles ainsi que la hauteur de notre participation financière à ces frais.

Dès le 18 mars, vous aviez établi un budget définitif de 4 millions de francs (bulletins de vote et profession de foi, transport, caution, affiches, meetings dont un meeting central à Paris). Nous n'étions pas aussi avancés que vous, mais nos estimations alors recoupaient le budget définitif confirmé par votre courrier du 4 avril.

Nous pensons, nous, toujours possible d'en rester là.

Certes, le nouveau budget que vous nous avez transmis le 7 avril, d'un montant total de 5 400 000 F est loin du premier budget établi par vos soins, mais il nous semble que cela tient à des estimations trop élevées, à des dépenses qui, à notre avis, ne devraient pas figurer ici ou à des dépenses que nous pourrions éviter.

● *Des estimations trop élevées :* les dépenses qui concernent les meetings et déplacements, dont le meeting parisien nous semblent, même si c'est très légèrement, surestimées. Nous arrivons, nous, à une estimation de 200 000 F, en y intégrant le matériel *national fait en commun.* Même en étant prudent ce poste ne devrait pas dépasser 250 000 F d'autant plus que la brièveté de la campagne risque de limiter les déplacements.

● *Des dépenses qui ne devraient pas figurer :* le poste autres frais qui se monte à 400 000 francs et correspond en fait aux tracts et à la propagande autour de la liste. Mis à part, et c'est l'essentiel, les meetings (mais leurs dépenses sont déjà comptabilisées dans le poste précédent), cette propagande sera fait par chacune de nos organisations avec les moyens qu'elle aura choisis (grands panneaux publicitaires ou feuilles de boîte par exemple) et n'a pas à figurer dans un budget de dépenses *communes,* soit elle sera le fait d'activités communes de nos sections et cellules mais leurs dépenses seront alors prises en charge par celles-ci et n'ont pas à figurer dans un budget *national* de campagne.

● *Des dépenses que l'on pourrait éviter :* vous prévoyiez dans votre dernier devis l'impression de deux exemplaires de bulletins de vote. Nous comprenons les raisons que vous nous avez indiquées : la crainte qu'en ne livrant qu'un jeu de bulletin de vote certaines préfectures en «profitent» pour ne pas alimenter les bureaux en quantité suffisante. Nous comprenons cette crainte, nous l'avons longtemps partagée mais nous pouvons vous affirmer maintenant, sur la base de notre expérience, qu'elle n'est en rien fondée. Nous avons maintenant depuis plus de 10 ans l'habitude de nous présenter, seul ou sur des listes unitaires, avec un seul bulletin de vote. Jamais, cela n'a posé un problème quelconque sur le plan juridique ou légal. Il y a par contre un avantage financier certains : une économie de 1 million de francs (TTC). Nous sommes donc, quant à nous, absolument opposés à prévoir prendre en charge une dépense qui peut aisément être économisée.

Ces diverses propositions et corrections devraient nous permettre de retrouver votre budget définitif du 18 mars, avec lequel nous étions d'accord. En effet, en corrigeant les propositions de vos fournisseurs, nous devrions arriver aux coûts suivants pour la campagne «officielle».

Tirage (1 bulletin de vote A5 et 1 profession de foi A4)	890 000 F
Coupe	780 000 F
Emballage	180 000 F
Papier	1 200 000 F
Transport	360 000 F
Affiches panneaux	200 000 F
Caution	100 000 F
Total campagne officielle	**3 710 000 F**
Affiches, meetings dont meeting parisien	250 000 F
Total budget national commun	**3 960 000 F**

Tous les prix sont ici indiqués TTC.

Si ces propositions nous permettent de retrouver les bases qui nous étaient communes le 18 mars, elles ne résolvent pas un aspect, qui, comme vous l'indiquez dans votre courrier du 4 avril, pose problème : celui de notre participation financière. Vous conviendrez facilement que le problème n'est pas d'arriver, dans ce domaine, à une parité absolue qui ne pourrait se justifier que par une parité absolue sur le plan politique. Or celle-ci n'est évidemment pas réalisable (ne serait-ce que pour des raisons légales) lors d'une élection où la tête de liste est déterminante, comme nous l'avions constaté, en commun, dans l'avenant technique à notre accord aux européennes de 1979.

Nous pensons donc que le problème essentiel n'est pas là d'ordre financier (la parité absolue) mais, comme vous l'indiquez dans votre courrier, d'ordre politique : le financement est *«un thermomètre de la détermination et de l'intérêt qu'une organisation porte à une activité».* C'est une évidence qui nous amène pourtant à faire plusieurs remarques.

Notre participation financière aux dépenses (toutes les dépenses), qui découlent de notre participation aux européennes, ne sera assurée, pour notre part, que par une souscription ouverte auprès de nos militants et de nos sympathisants. C'est un excellent thermomètre certes, mais qui ne sera capable de nous indiquer la détermination et l'intérêt de nos sympathisants qu'*à l'issue* de la campagne. Vous conviendrez avec nous qu'il ne serait pas raisonnable d'attendre cette échéance pour fixer le montant de notre participation financière. Celle-ci doit-être fixée *à l'entrée* de la campagne. Nous avons l'habitude de campagnes unitaires et nous avons pour principe de prendre des engagements et de nous y tenir ; c'est en partant du principe *qu'en aucun cas* notre participation financière ne serait révisée à la baisse, que nous en avons déterminé le montant. La détermination et l'intérêt de nos sympathisants, des travailleuses et des travailleurs qui nous entourent nous permettront peut-être de dépasser l'objectif de notre souscription, mais cette détermination et cet intérêt, vous le savez comme nous, dépendent des conditions dans lesquelles se présente une organisation (seule, ou avec d'autres forces, quelles forces, sur quelle bases etc.).

Dans votre courrier du 4 avril vous émettez la crainte que les limites financières que nous fixons ne soient que l'indication des limites des efforts militants que nous voulons consacrer à cette campagne. Nous voudrions vous rassurer sur ce point, et c'était le sens de nos propositions à notre réunion du 11 avril : assurer, grâce au savoir-faire et au travail de nos militants mis en commun, la fabrication du matériel par nos propres moyens. Nous savons parfaitement que cet effort est très important. C'est pourquoi nous comprenons que vous fassiez le choix de ne pas y participer, sans voir là une limite aux efforts militants que vous consacrez à cette campagne mais une autre façon de les organiser.

Nous avons fait un choix différent : nous sommes prêts à assurer, par nos propres moyens et grâce à l'effort de nos militants, l'impression, la coupe et l'emballage de la totalité du matériel officiel fabriqué dans les conditions que nous vous proposons plus haut. Cette solution a un inconvénient et un seul : avancer la date de début de l'impression de 5 à 6 jours. Elle a un avantage certain : elle nous permet, si nous avons en charge l'impression du matériel, par l'utilisation du travail de nos militants, d'augmenter notre participation financière à la campagne.

Nous pourrions, à ces conditions, aboutir à un accord qui pourrait être le suivant.

La LCR assure et prend en charge l'impression, la coupe et l'emballage de la totalité du matériel (affiches des panneaux comprises), Lutte Ouvrière lui verse pour ce travail 700 000 F.

Les frais de campagne payés respectivement par nos deux organisations seraient alors les suivants :

Frais payés par la LCR

Tirage bulletins de vote et professions de foi	890 000 F
Coupe bulletins de vote et professions de foi	780 000 F
Emballage	180 000 F
Affiches panneaux	200 000 F
Total	**2 050 000 F**
Reçu de Lutte Ouvrière	*- 700 000 F*
Participation Financière de la LCR	**1 350 000 F**

Frais payés par Lutte Ouvrière

Papier	1 200 000 F
Transport (acheminement aux préfectures)	360 000 F
Caution	100 000 F
Meeting	250 000 F
Total	**1 910 000 F**
Versement à la LCR	*700 000 F*

Participation financière de Lutte Ouvrière 2 610 000 F

L'ensemble de ces propositions permet, par la réduction de coût et l'augmentation de 35 % de notre participation financière, de réduire pour vous de plus de moitié (par rapport à votre dernier budget) les coûts d'une campagne européenne où vous seriez présents seuls, nous espérons ainsi que les problèmes financiers ne seront pas un obstacle à la présentation d'une liste commune.

Pour la direction de la LCR
Jean-Louis Michel
Daniel Bensaïd

Du comité central de Lutte Ouvrière au comité central de la Ligue Communiste Révolutionnaire

Paris le 15 avril 1989

Chers camarades,

Depuis notre lettre du 18 mars, nous sommes donc en pourparlers pour l'éventualité d'une présentation commune aux élections européennes.

Sur le plan politique une différence essentielle est apparue.

Vous souhaiteriez dans cette campagne prendre position contre l'acte unique qui vous paraît, si nous comprenons bien, pouvoir être la cause d'une aggravation de la situation de la classe ouvrière tant française qu'européenne, en particulier sur le plan des acquis sociaux. Pour nous, cet acte unique, est évidemment un effort des gouvernements européens pour surmonter le handicap des différentes bourgeoisies européennes face aux concurrents japonais, américains, résultant de l'étroitesse de chaque marché national. Mais ce n'est pas la petite limitation des pouvoirs de chaque Etat participant à l'acte unique - limitation qui peut être remise en cause à tout moment par chaque gouvernement - qui serait la cause par elle-même d'une modification en défaveur des travailleurs du rapport de force entre ces derniers et les bourgeoisies.

Aucune Europe unie ne naîtra en 1992, et si cela était, cela serait un progrès dont, nous en sommes convaincus, les Etats de la bourgeoisie sont bien incapables. Il faudrait en effet à cette dernière abandonner la béquille irremplaçable qu'est, pour chaque bourgeoisie nationale, un Etat à son service exclusif prêt à la soutenir et à la seconder. Bien sûr, un Etat supranational européen jouerait le même rôle, mais il faudrait pour cela que bien des intérêts parti-

(suite p. 14)

Discussion LO-LCR (suite de la page 13)

culiers s'effacent au nom de l'intérêt général de la bourgeoisie européenne, ce que les bourgeoisies qui parlent d'Europe, sinon depuis des siècles, du moins depuis 40 ans, sont bien incapables de réaliser.

Cela dit, cette divergence, pour importante qu'elle soit, ne peut nous empêcher d'aboutir à une liste commune, à la condition que sur le matériel commun chaque organisation soit prête à ne pas utiliser des formules inacceptables pour l'autre.

La plate-forme commune que nos délégations respectives ont mise au point semble montrer qu'un tel accord serait possible, malgré les quelques petits blocages qui restent. Il faut cependant noter que cette plate-forme ne peut être la profession de foi définitive, car elle est déjà fort longue et il y manque au moins un paragraphe sur la situation intérieure française et la politique du gouvernement français. Et nous ne saurions aborder ces élections en ne traitant pas cet aspect.

Là encore, si la volonté existe de part et d'autre nous devrions aboutir à un accord positif. Nous insistons sur le mot positif, car il ne suffit pas que cette profession de foi soit satisfaisante, c'est-à-dire non choquante pour les deux parties, mais il faut encore qu'elle donne aux travailleuses et aux travailleurs de bonnes raisons de voter pour notre liste. Des raisons qui ne soient pas seulement un catalogue de revendications. Car il vaut mieux une bonne raison commune à tous les travailleurs, que quinze moyennes prétendant viser tout un tas de groupes ou de sensibilités auxquelles d'ailleurs tous les grands partis s'adressent.

Mais encore une fois, comme nous le disons plus haut, un accord doit être possible sur ce terrain.

Le point le plus difficile dans l'état actuel de nos discussions est la participation financière respective de nos deux organisations dans cette campagne, dont, comme nous vous l'avons déjà expliqué, le financement est un aspect d'autant plus important qu'il est dans une certaine mesure le thermomètre de la détermination.

Premier point, le montant total du budget : vous dites que nous l'avons fait passer de 4 millions à 5,4 millions. C'est un léger abus de langage.

Nous avions estimé au départ le budget total à 4 millions, et nous nous y tenons. Vous arrivez exactement au même chiffre. Vous faites pour cela porter l'économie sur le nombre de bulletins de vote. Nous faisions pour notre part porter l'économie sur le format de la profession de foi. Il y a là une divergence technique qui n'est certainement pas grave en soi.

Vous parlez de votre expérience de 10 ans de campagnes électorales, mais permettez-nous de vous dire que vous n'avez aucune expérience de campagne nationale où ce problème pouvait se poser. Vous n'avez fait comme campagnes nationales que des élections présidentielles où l'impression est assurée par l'Etat et où donc le problème ne se pose pas.

Nous, nous avons par contre des expériences de campagnes à l'échelle nationale : deux européennes dont nous avions la responsabilité et une campagne législative nationale. Permettez-nous de vous dire que lorsqu'une préfecture envoie aux électeurs tous les bulletins dont elle dispose dans les enveloppes, même sans mauvaise volonté, elle n'en a plus pour mettre dans les bureaux de vote.

On peut prendre le risque. Mais il faut alors mener toute une bataille. C'est une question de présence militante auprès des préfectures pour qu'elles ne fassent pas volontairement ou involontairement cette erreur. Cette pression est coûteuse en temps militant. Et cela nous renvoie aussi à la participation effective militante de chacune de nos deux organisations dans cette campagne.

En effet, dans le budget que nous avons discuté et que vous trouvez majoré par rapport au précédent, nous vous avons indiqué aussi des frais annexes que dans votre lettre vous indiquez dans le paragraphe : *«des dépenses qui ne devraient pas figurer»* et qui correspondent aux tracts et à la propagande autour de la liste.

Vous dites qu'elles n'ont pas à figurer dans un budget de dépenses communes car elles seront le fait de dépenses de nos militants respectifs et prises en charge par ceux-ci.

Bien sûr ce ne sont pas des dépenses légales incompressibles, celles dont nous vous avons parlées dans notre premier budget et qui feraient seules l'objet de notre accord financier. Mais nous avons tenu à discuter de ces autres frais, car ils mesurent aussi l'importance de la campagne militante que nos deux organisations sont prêtes à faire dans ces élections. Même si nous ne les partageons pas moitié-moitié, il est quand même bon d'en discuter et de les estimer pour savoir ce que chacun non seulement va dépenser mais va consacrer en efforts militants. Il semble donc à vous lire que vous comptez imprimer et coller moins d'affiches «annexes», imprimer et diffuser moins de tracts «annexes», et organiser, sous prétexte de la brièveté de la campagne, moins de meetings «annexes» que pour notre part nous y sommes prêts. Nous vous rappelons d'ailleurs incidemment que les affiches légales de la campagne (collées sur les panneaux électoraux) ne sont pas collées dans ce type d'élections par le soin des municipalités, mais par les listes elles-mêmes.

Alors, comment penser que cet effort va être égalitaire lorsque nous lisons dans votre lettre que vous ne serez capables d'*«indiquer la détermination et l'intérêt de vos sympathisants qu'à l'issue de la campagne»*.

Vous dites ne pas avoir la moindre idée à l'avance au travers de vos militants, de l'intérêt de votre milieu pour cette campagne ! Bel encouragement pour nous de nous y engager en commun ! Il nous apparaît à vous lire, que nous devrions donc supporter non seulement l'essentiel des charges financières légales, mais aussi l'essentiel des charges militantes et financières annexes.

A ce propos, votre dernière proposition concernant la prise en charge par l'imprimerie de la LCR de la fabrication du matériel nous surprend quant à l'estimation que vous faites de notre puérilité et nous choque quant au fond.

Vous écrivez :

«Dans votre courrier du 4 avril vous émettez la crainte que les limites financières que nous fixons ne soient que l'indication des limites des efforts militants que nous voulons consacrer à cette campagne. Nous voudrions vous rassurer sur ce point, et c'était le sens de nos propositions à notre réunion du 11 avril : assurer, grâce au savoir-faire et au travail de nos militants mis en commun, la fabrication du matériel par nos propres moyens. Nous savons parfaitement que cet effort est très important. C'est pourquoi nous comprenons que vous fassiez le choix de ne pas y participer, sans voir là une limite aux efforts militants que vous consacrez à cette campagne mais une autre façon de les organiser.

Nous avons fait un choix différent : nous sommes prêts à assurer, par nos propres moyens et grâce à l'effort de nos militants, l'impression, la coupe et l'emballage de la totalité du matériel officiel fabriqué dans les conditions que nous vous proposons plus haut. Cette solution a un inconvénient et un seul : avancer la date de début de l'impression de 5 à 6 jours. Elle a un avantage certain : elle nous permet, si nous avons en charge l'impression du matériel, par l'utilisation du travail de nos militants, d'augmenter notre participation financière à la campagne. Nous pourrions, à ces conditions, aboutir à un accord qui pourrait être le suivant».

A lire ces deux paragraphes qui se veulent une leçon de militantisme, nous pensions que la LCR par le biais de son imprimerie était prête à prendre en charge l'impression du matériel de façon militante, c'est-à-dire par le bénévolat (car lorsqu'il est fait allusion au *«travail de nos camarades»* il s'agit bien sûr de travail bénévole), et que d'autre part la LCR mettrait son imprimerie gracieusement à la disposition de la campagne commune, puisque ça ne lui coûte rien, l'usure du matériel étant minime. Mais non. Que voyons-nous ? Dans le projet de compte, non seulement la LCR comptabilise ce qu'elle appelle *«prendre en charge»* mais qui plus est au tarif commercial. Tarif commercial pour lequel courent les imprimeurs pour avoir les contrats, y compris des sociétés importantes, des sociétés qui paient leurs ouvriers au tarif syndical, qui ont du matériel à amortir, et qui ne s'en privent pas, qui font des bénéfices et s'en vantent, et qui ne nous donnent pas de leçon de militantisme.

Si la LCR prenait vraiment cette prestation en charge, cette prestation où il n'y a que du travail plus quelques fournitures devrait être presque intégralement retirée du budget total au lieu d'être rajoutée. Non seulement ce n'est pas le cas, mais la LCR demande encore à LO le versement de 700 000 F pour ses bons et loyaux et militants services.

Si vous aviez vraiment voulu vous flatter de prendre en charge l'impression du matériel de façon militante, ce qui ne serait d'ailleurs que justice, compte tenu de l'effort militant que nous LO allons faire dans cette campagne et que vos militants ne feront probablement pas, votre budget aurait dû s'écrire autrement :

- Prise en charge militante de l'impression, du tirage, de la coupe et de l'emballage des professions de foi, bulletins de vote et affiches panneaux par l'imprimerie de la LCR ..... 0,00 F

(ou un budget à estimer pour l'encre, les plaques et les frais annexes éventuels).

- Papier, acheminement aux préfectures, caution, meeting ..... 1 910 000 F

à partager entre les deux organisations.

Et nous serions arrivés ainsi au 1 million cash que vous pouviez mettre dans cette campagne ainsi que vous l'aviez prévu.

Tout ceci nous amène à préciser que notre position définitive est la suivante :

- Primo : un accord politique nous semble possible et souhaitable ;
- Secundo : cet accord politique se fait sur la base d'un budget de 4 millions dont les modalités (économie sur les bulletins de vote ou sur la profession de foi) seraient à discuter selon l'intérêt commun de la liste.

Cette somme serait à partager 50/50 entre les deux organisations et ce partage ne serait pas entièrement équitable car il est évident que LO assurerait la majeure partie des efforts militants, et l'essentiel des efforts financiers supplémentaires de cette campagne.

Si l'impression se faisait au moins en partie par l'imprimerie de la LCR, ce ne pourrait être que sur la base d'un tarif très sensiblement inférieur aux tarifs commerciaux même si cela n'allait pas jusqu'à la gratuité militante complète.

Vous dites que la parité intégrale ne peut se réaliser lors d'une élection où la tête de liste est déterminante. Mais nous vous faisons remarquer que cela ne semblait pas vous poser de problèmes en cas d'une liste regroupant diverses personnalités et sensibilités. Le problème de la tête de liste se serait alors posé d'une façon encore plus aiguë, et vous auriez accepté une participation financière plus ou moins équilibrée et même majoritaire de la part de la LCR, même si elle n'avait pas la tête de liste. En tout cas vous en avez donné l'exemple dans la campagne présidentielle, où même si sur le plan financier vous avez été remboursés de vos avances, vous ne l'avez pas été de vos efforts militants. Et le candidat commun était loin d'être LCR comme la suite l'a montré.

Lorsque nous proposons la parité sur le plan strict des dépenses légales incompressibles - c'est-à-dire du budget de 4 millions - comme nous vous l'avons fait remarquer lors des discussions il ne s'agit pas de la vraie parité, car il y a aussi des dépenses annexes d'un montant appréciable que vous n'engagerez pas mais que nous engagerions dans l'intérêt de la liste et donc du vôtre.

Aussi, chers camarades du Comité Central de la LCR, nous espérons que vous accepterez cette proposition de liste commune sur les bases que nous indiquons ci-dessus car nous pensons qu'il serait souhaitable dans le contexte actuel d'apparaître en commun et que, plus précisément pour la LCR, ce serait la seule façon d'être présente dans cette élection.

Avec nos salutations fraternelles,

Le Comité Central de Lutte Ouvrière.

★ ★ ★

Suite à cette lettre, la LCR vient de nous faire parvenir une nouvelle proposition financière qui semble maintenir pour l'essentiel la répartition très inégale de l'effort financier des deux organisations. Faute de place nous ne la publions pas encore. Nos lecteurs pourront la trouver dans notre prochain numéro.

★ ★ ★

A propos d'un article d'Olivier Biffaud concernant les négociations LO-LCR paru dans Le Monde *daté du 18 avril, nous avons reçu la lettre suivante du Bureau Politique de la LCR :*
Le 17 avril 1989

A la direction nationale de Lutte Ouvrière

Paris le 17 avril 1989

Chers camarades,

La direction de la LCR tient à préciser qu'elle n'a pris aucune décision de communiquer à Olivier Biffaud des informations sur les délibérations de son comité central.

Elle condamne les conditions dans lesquelles ces informations ont été divulguées.

Elle n'a rien à voir avec le contenu de cet article.

Recevez, chers camarades, nos fraternelles salutations révolutionnaires.

Le Bureau Politique de la Ligue Communiste Révolutionnaire.

La révolution de 1789 en roman

"Histoire d'un paysan"

d'Erckmann-Chatrian

Michel Bastien, le héros de ce roman-fleuve de plus de 1 000 pages, est *«un fils du peuple»* ainsi qu'il se définit lui-même, et s'il écrit son histoire de 1778 jusqu'à 1804, c'est *«pour le peuple»*. Jacobin de cœur, il est fier d'avoir participé à la révolution. Elle a changé sa vie et il lui en est reconnaissant. C'est ainsi qu'au travers des événements qui ont marqué la vie de Michel Bastien, fils d'un pauvre vannier, apprenti chez un forgeron, enrôlé volontaire dans les armées de la révolution puis commerçant et paysan cossu, c'est l'histoire de l'ascension d'une classe sociale, de ces villageois pauvres à qui la révolution a apporté des biens, et des droits.

Les héros de ce roman, à l'instar de Michel Bastien, le narrateur, sont des petites gens, du village ou de la ville, de ceux qui furent les artisans de la révolution. Dans ce village d'Alsace où se passe la majeure partie du roman, l'auberge, qui est aussi la forge où travaille le narrateur, est un lieu de passage obligé. Michel y fait son apprentissage, de forgeron mais aussi politique. C'est là qu'il entend les plaintes des paysans. Mais c'est là aussi que passe le colporteur, le *«petit Chauvel»* ou encore *«l'hérétique»* comme l'appellent les paysans, car c'est un calviniste. En fait, c'est surtout un homme instruit, un libre-penseur et homme de progrès, qui lit tout ce qui s'imprime de part et d'autre de la frontière, et surtout du côté allemand où s'imprimait ce qui était interdit à Paris : *«Il vendait des livres de messe, mais combien de livres défendus passaient en contrebande ; des Jean-Jacques, des Voltaire, des Raynal, des Helvétius»*. C'est aussi lui qui rapporta la pomme de terre du Palatinat et l'introduisit dans ce village d'Alsace, non sans difficultés, car les curés dénoncent cette semence qui vient d'un hérétique et qu'ils accusent de provoquer la lèpre... quelques années plus tard c'est encore lui qui introduira le vaccin contre la variole dans la région. En 1778, quand s'ouvre le roman, il fait connaître les succès de la révolution en Amérique.

Mais en France, la misère et l'oppression règnent jusque dans les consciences : *«L'idée de s'aider eux-mêmes, de se débarrasser du péager, des seigneurs, des couvents, de tout ce qui les gênait, et de mettre les dîmes, les aides, les vingtième, toutes les impositions dans leur propre poche, comme ils l'ont fait plus tard, cette idée ne leur venait pas encore, ils se reposaient sur le bon Dieu»*.

L'intérêt du roman est précisément de montrer les modifications de la conscience qui s'opèrent dans les esprits, à des centaines de kilomètres de Paris... On voit le cheminement des idées dans les consciences. Bourgeois et paysans commencent à formuler leurs aspirations et à ouvrir les yeux. On comprend comment le roi, «ce bon roi» Louis XVI y a involontairement contribué, simplement en donnant son feu vert, en légalisant la collecte des doléances, par la convocation des Etats-généraux. C'est cette convocation qui met en ébullition le pays. Tout naturellement, c'est autour des personnages relativement instruits, comme l'aubergiste, le colporteur et un autre paysan cossu que les choses s'organisent. Le colporteur, tout hérétique qu'il soit, est même envoyé comme député à Paris, signe que *«le peuple met de côté ses vieilles superstitions»*. Il est, à Paris, l'œil du village alsacien et rend compte à ses mandants par ses lettres qui circulent au village et qu'on lit publiquement.

Et du village d'où partent des jeunes comme Michel, enrôlé volontaire dans les armées de la République, on continue à suivre les événements qui bouleversent l'Europe, la révolution en Belgique, *«issue de la nôtre»* et qu'il faut aller défendre contre l'Autrichien, l'accueil triomphant réservé à l'armée du Rhin par les villes allemandes Worms, Spire, Mayence... la guerre civile en Vendée, la terreur...

Mais vient le temps trouble pour le narrateur de la chute de son héros Danton, en 1794. Les auteurs Erckmann et Chatrian, – disciples de Michelet, le grand historien de la révolution française, – n'ont pas de sympathie pour Robespierre, le *«vertueux»*, *«ce mirliflore à cravate blanche»*, *«qui n'a confiance qu'en sa police»* comme dit Michel Bastien. Pour lui, c'est désormais l'heure du repli. Déboussolé, autant que malade, il se retire au village et monte son commerce.

Chauvel, l'ancien colporteur, le révolutionnaire jusqu'au bout, la voix de sa conscience, a beau lui dire que ce n'est pas fini et lui reprocher son *«égoïsme»* de *«satisfait»* de la révolution... Chauvel est lui-même de plus en plus isolé. La réaction redresse la tête. Reprendre la lutte ? La révolution n'a plus de dirigeants depuis qu'ils se sont entreguillotinés. Quant à Babeuf, pour notre héros embourgeoisé, il n'est qu'un *«fou»*, lui *«qui voulait partager les terres»*.

Bonaparte victorieux... C'est aussi le triomphe de la réaction. Pour le héros, Bonaparte n'est qu'un arriviste de la révolution, déguisé un temps en un jacobin, il n'hésite pas à favoriser le retour des émigrés et des prêtres pour asseoir son pouvoir. Cela nous vaut quelques chapitres excellents et virulents de dénonciation contre cet *«aventurier»*, ce vil *«pillard»* de Bonaparte qui ne rêvait que de rançonner les peuples conquis... ce qui révolte au plus haut point notre héros, partisan de la propriété et des richesses, mais à condition qu'elles soient honnêtement acquises, par le travail.

Et le vieux Chauvel, avant de mourir sous les coups des bandes bonapartistes analyse l'ampleur de la réaction et prophétise la *«guerre civile»* pour des années encore. Car *«les bourgeois se sont séparés du peuple»*. *«C'est la révolution qui ne finit jamais, la révolution en permanence (...) et cette révolution recommencera jusqu'à ce que les bourgeois se séparent des aristocrates et des intrigants qui prennent leur nom, et se réunissent franchement au peuple (...). Les jeunes gens (...) verront les révolutions se suivre à la file, tant que la séparation du peuple et de la bourgeoisie ne sera pas effacée, tant qu'un ouvrier pourra dire en parlant d'un bourgeois : «c'est un privilégié !»... alors, la république finira par triompher dans toute l'Europe»*.

Ecrit sous le règne du second Bonaparte, ce roman républicain, laïc et partisan du suffrage universel eut quelques difficultés avec la censure... Il a le mérite de rappeler aujourd'hui encore que la révolution ce fut le peuple en armes, la mobilisation populaire jusqu'au fin fond des provinces pour défendre «nos droits» et «nos intérêts»... autrement dit la Terreur, ce que la célébration actuelle du bicentenaire tendrait plutôt à passer sous silence.

Cécile Bernier

Histoire d'un paysan (deux tomes) d'Erckmann – Chatrian, chez J.-J. Pauvert, Serpenoise, Tallandier. 140 F le volume.

Communiqué

UN NOUVEAU DISQUE DE COLETTE MAGNY : «KEVORK OU LE DELIT D'ERRANCE»

Kevork, c'est le nom donné à la dernière ethnie pintadière du Gard. Animal indomesticable, chanteuse inclassable : voici posé le regard aigu d'une gallinacée-femme-chanteuse sur le monde actuel.

Blues de la fille d'Afrique, de "Bahia, de Harlem et de Cuba", auquel répond celui de la femme-chanteuse qui va "hurler dans les bois". Violence-percussion qui dénonce les "multinationales" qui déboisent l'Amazonie et la "danse des Ecus" qui trempe les mains dans la caisse et dans le sang. Rythme-bandonéon pour le chant d'exil de "Mustapha" qui travaille en France pour des enfants qu'il ne voit pas. Lyrisme grave qui dit "la Colombie" et le sort des enfants de Palestine qui dessinent des oiseaux meurtriers. Voix de femme, solidaire de "Rosa de l'amour et des jardins" ou de "Reine", sa voisine paysanne qui n'aimait pas la terre mais n'aura pas connu la mer.

Chansons de Colette Magny.

Musiques de Michel Précastelli et Colette Magny.

Souscription :

Disques : *Album : 80 F, cassette : 80 F, compact-disque : 120 F (1 h) + 15 F de frais d'emballage et d'expédition par unité.*

Chèques à l'ordre de "Colette Magny Promotion" (Association 1901). A envoyer à : S. Vadureau - 52, rue de Flandre - 75019 Paris.

Avant-première fin juin pour les souscripteurs.

13, 14, 15 mai

Dans trois semaines

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

La fête de Lutte Ouvrière se déroulera, comme d'habitude, pendant les trois jours du week-end de Pentecôte, les 13, 14, 15 mai.

Comme les précédentes années, elle aura lieu dans le beau parc boisé du château de Presles, dans le Val-d'Oise, à une trentaine de kilomètres de Paris.

Des débats politiques aux expositions, des stands de jeux à ceux de restauration, des tours de chant au théâtre et de la guinguette au simple repos à l'ombre, nous serons encore à n'en pas douter des dizaines de milliers à nous retrouver cette année pour faire de cette fête un grand rassemblement qui montre que l'extrême-gauche révolutionnaire est bien vivante.

Soyez des nôtres pendant ces trois jours... et parlez-en à tous vos amis et connaissances !

Le programme artistique :

Ils seront parmi nous

Nous ne pouvons pas encore publier cette semaine notre programme complet. Mais nous pouvons déjà annoncer que les artistes et groupes suivants seront parmi nous :

Les sardines.

I Colombaioni.

Samedi :

Les Sardines : présentent "TRENET OUAP DOU OUAP".

Quatre comédiennes et chanteuses qui chantent Trenet, le "fou chantant".

Chaque chanson est l'occasion pour la joyeuse équipe de créer un tableau vivant. Humour et rythme endiablé, les chansons se succèdent rapidement entrecoupées de multiples gags.

Pour rire et chanter avec elles *"Y'a de la joie !"*.

NAZARE PEREIRA chante l'autre Brésil, les mélodies du Nordeste et des rives de l'Amazonie.

Musique autre que la samba légendaire, davantage influencée par la tradition portugaise, les rythmes noirs et les légendes indiennes : on y trouve aussi bien le *"xote"*, héritage des colonisateurs, la *"capoiera"* introduite par les esclaves angolais, le *"batuque"* d'origine indienne, tout un mélange de sonorités, percussions brésiliennes et africaines et surtout l'accordéon apparu à la fin du 19e et devenu depuis l'instrument indispensable du bal populaire qu'est le *"forro"*.

BRATSCH : musique d'Europe centrale.

Dimanche :

Emmanuel Andertal : chansons.

MALAVOI : musique des Antilles.

Cette grande formation de musique antillaise de 13 musiciens , dont 5 violons et 3 choristes et une section rythmique traditionnelle, va venir spécialement des Antilles pour jouer à la Fête de Lutte Ouvrière.

Puisés dans la tradition, leurs airs mêlent quadrilles et mazurkas, biguines, paso-doble et valses créoles : un cocktail caraïbe qui donne envie de bouger.

(Dimanche après-midi au Grand Podium).

MONGO JERRY : blues country.

Angélique Ionatos : chants et musiques de Grèce.

Kidjo : musique et chants africains.

Au Théâtre, l'imitateur Didier Gustin présentera son spectacle du Théâtre de la Ville.

Lundi :

Zic Zazou : fanfare rock.

I COLOMBAIONI : deux grands clowns italiens pour adultes.

Les Laurel et Hardy de la Commedia Dell'Arte.

Le premier est rond et le second est maigre, et le rond est triste quand le maigre est gai !

Sans nez rouge, sans chaussures démesurées, sans costume et sans décor particulier, le duo des Colombaioni a pourtant fait rire, avec ses sketches, des publics dans le monde entier... (Lundi après-midi sur le Grand Podium).

DICK ANNEGARN : chansons.

Cars et trains spéciaux pour la fête : les départs

Outre la navette de cars gratuits qui partiront de la Porte de la Chapelle, à Paris, pour conduire directement à la fête, de nombreux départs, en car ou en train, seront organisés à partir des différentes villes de province.

LES CARS DU SAMEDI 13 MAI :

- LYON : à 5 h 30, place Bellecourt (côté Saône).
- DIJON : à 6 h et à 7 h, place du 27e régiment d'Infanterie.
- LE CREUSOT : à 6 h 30, au parking routier de Torcy.
- CHALON-SUR-SAONE : à 7 h, gare routière.
- METZ : à 8 h 30, gare SNCF, côté départ.
- NANCY : à 8 h 30, place de la Croix-de-Bourgogne.
- ORLEANS : à 8 h, gare SNCF d'Orléans (RN20).
- SAINT-NAZAIRE : à 6 h, place de la Gare.
- NANTES : à 7 h, place Viarmes.
- LIMOGES : à 4 h 30, parc des Expositions.
- BOURGES : à 5 h 30, parking du Centre nautique.
- VIERZON : à 6 h, parking devant le LTE.
- LILLE : à 6 h et 7 h, place des Buisses.
- SAINT-BRIEUC : à 5 h 45, place du Champ-de-Mars.
- MULHOUSE : à 5 h 30, place Franklin.
- CLERMONT-FERRAND : 6 h, gare routière.

... ET DU DIMANCHE 14 :

- LILLE : à 7 h, place des Buisses.

LE "TRAIN ROUGE" DU SAMEDI 13 MAI :

- TOULOUSE : départ gare de Toulouse-Matabiau. Rendez-vous à 5 h, hall de départ de la gare.
- BORDEAUX : rendez-vous à 7 h 15, hall de la gare Saint-Jean.
- POITIERS : rendez-vous en gare de Poitiers à 9 h 30.
- SAINT-PIERRE-DES-CORPS : rendez-vous à la gare à 10 h 15.

D'autres départs auront lieu. Nous les annoncerons dès qu'ils nous seront communiqués.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995